

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

**Administration générale – représentation – Intercommunalité - EPIC**

**1. Déplacement provisoire du Conseil Municipal en salle des mariages**

Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Par délibération du 30/07/2020 le conseil municipal a fixé le site habituel de ses réunions dans la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville mais l'a temporairement déplacé à la Salle du Vaudeville, située rue du vieux collège, afin de respecter les règles de distanciations sociales liées à l'épidémie du Covid-19 le temps que celles-ci s'imposent.

A compter du 01/10/2021 les mesures dérogatoires au fonctionnement des assemblées ont pris fin (quorum au tiers, possibilité de disposer de deux pouvoirs...), dont la possibilité de se réunir en tout lieu. En application des règles de droit commun, article 2121-7 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit donc se réunir à la mairie de la commune.

Cependant la règle de distanciation sociale d'au moins 1 mètre entre deux personnes doit toujours être observée en tout lieu et en toute circonstance, selon l'article 1 du décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 « *prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire* » dans sa version en vigueur.

Cette règle de distanciation ne permet pas de revenir en salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville en raison de la surface de cette salle. C'est pourquoi il vous est proposé de déplacer provisoirement le lieu de réunion et de délibération du conseil municipal en salle des mariages de l'Hôtel de Ville. En effet la salle des mariages est située à l'Hôtel de Ville et permet de respecter les règles de distanciations. Ce lieu ne contrevient pas au principe de neutralité.

Le conseil municipal se réunira en salle des mariages le temps d'application de la règle de distanciation sociale d'au moins 1 mètre entre deux personnes. Le conseil municipal reviendra en salle du conseil lorsque les règles sanitaires le permettront.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211116-01-DE

Délibération n°2021/11/08/01 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2021

Affichage : 16/11/2021



Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la collectivité doit assurer par tous moyens à sa convenance de la publicité de ce changement auprès des habitants de la commune. Il est ainsi proposé :

- De publier ce changement dans tous les journaux locaux,
- D'afficher ce changement en Mairie sur les panneaux réglementaires,
- Transmettre ce changement aux radios locales

En prévision du conseil municipal du 08/11/2021, ce changement a été diffusé auprès du public depuis le 27/10/2021.

Le Conseil Municipal de Vire Normandie, après en avoir délibéré à l'unanimité, fixe provisoirement le site du conseil municipal de Vire Normandie comme suit :

- Pendant le temps d'application de la mesure réglementaire de distanciation sociale d'un mètre entre les personnes à la Salle Des Mariages de l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, située 11 rue Deslongrais à Vire Normandie.
- Après la crise sanitaire, sauf consigne sanitaire contraire, en Salle du Conseil Municipal à hôtel de ville.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211116-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2021

Affichage : 16/11/2021

Délibération n°2021/11/08/01 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211116-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2021

Affichage : 16/11/2021

Délibération n°2021/11/08/01 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211116-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2021

Affichage : 16/11/2021

Délibération n°2021/11/08/01 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

**Administration Générale – représentation – Intercommunalité - EPIC**

**2. Modification de la convention du service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS)**

Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**Vu** l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

communes du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau disposant d'un document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme (PLU), Plan d'Occupation des Sols (POS) ou Cartes communales).

Ainsi la convention de ce service a permis de répartir les différentes tâches à effectuer entre le service commun, porté par l'Intercom de la Vire au Noireau, et les communes bénéficiaires de ce service.

Après 4 ans de fonctionnement, plusieurs éléments de réflexion ont amené les élus de la commission « Urbanisme et Habitat » de l'Intercom de la Vire au Noireau à présenter le bilan de ce service aux Maires du territoire lors de deux conférences des Maires (Septembre 2020 et Juin 2021).

Ainsi, il a été constaté en 2020 les éléments suivants :

- Le bilan des actes instruits pour 2020 montre une disparité entre le nombre de dossiers instruits par chaque instructeur.
- Celle-ci s'explique, d'une part, par les territoires en eux-mêmes. En effet, le territoire de Vire Normandie comporte la Ville de Vire « Capitale du Bocage » qui a elle seule concentre 473 dossiers, en 2019, sur les 802 dossiers de l'instructrice, soit plus de la moitié des dossiers instruits.
- Les 7 autres communes déléguées de Vire Normandie et Souleuvre-en-Bocage ont un nombre de dépôt total de dossiers sensiblement le même, à savoir : 313 pour Vire Normandie et 320 pour Souleuvre-en-Bocage contre 125 pour Condé-en-Normandie, La Villette, Saint-Denis-de-Méré et 98 pour Valdallière.
- D'autre part, en raison de l'instruction des CUa qui est réalisée par les communes de Condé-en-Normandie et Valdallière, alors que pour les territoires de La Villette, Saint-Denis-de-Méré, Vire Normandie, Souleuvre-en-Bocage, Noues-de-Sienne et les communes indépendantes de l'ex-Intercom Séverine, l'instruction des CUa est faite par le Service Instructeur de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-02-DE

Délibération n°2021/11/08/02 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021



En 2021, pour une période de référence similaire, il a été constaté un surcroît de + 455 actes (tous types d'actes confondus) soit près de 42% de dépôt en plus, à personnel égal. Il est nécessaire de rappeler qu'une charge de travail supplémentaire est prévue en octobre avec l'intégration des communes déléguées aujourd'hui en RNU (Règlement National d'Urbanisme) sur le territoire de Souleuvre-en-Bocage et en 2022 avec l'intégration des communes en RNU du territoire de l'ex-intercom Séverine.

Au regard de l'harmonisation du service auprès de l'ensemble des communes et de la charge de travail, il est proposé à toutes les communes :

- Une reprise de l'instruction des CUa sur toutes les communes concernées
- Une reprise par le service instructeur de l'envoi des courriers d'incomplets
- Une prise d'effet de la modification de la convention au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Afin de permettre une bonne intégration de ces tâches par les secrétaires de Mairies, il est prévu une formation des secrétaires en octobre 2021 sur la prise en main du logiciel métier et sur la lecture du PLU en septembre 2021 pour les deux territoires concernés (Souleuvre en Bocage et l'ex-Intercom Séverine)

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal du 26 Octobre 2021, il est ainsi proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, de bien vouloir :

- Approuver les modifications de la convention relative à la mise en place du service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) **jointe en annexe,**
- Autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tout document s'y rapportant le cas échéant.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en Mairie de Vire Normandie

014-200060176-20211115-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/02 du 8 novembre 2021 à 20h30

COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggle			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/02 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

**Administration Générale – représentation – Intercommunalité - EPIC**

**3. Soutien et d'autoriser la modification des statuts de l'Intercom de la Vire au Noireau par la prise des compétences « Soutien et accompagnement du développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante sur le territoire » et « Santé »**

Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau réuni en séance le 23 septembre 2021 a, par délibération n°D2021-9-5-1, décidé de procéder à la mise à jour des statuts de l'Intercom afin d'intégrer, en compétences facultatives, les dernières opérations pilotées par la communauté de communes à savoir la création et la gestion du campus connecté et du schéma local d'enseignement supérieur et le transfert du Pôle de Santé Libéral (PSLA) et Ambulatoire de Vire Normandie.

Le Conseil Communautaire autoriser la rédaction statutaire suivante :

- **En matière de « Soutien et accompagnement du développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante sur le territoire » :**

Levier du développement économique, social et culturel, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation font l'objet d'une politique régionale et locale ambitieuse pour le rayonnement et l'attractivité du territoire.

Les critères d'intérêt communautaire sont fixés à :

- Contribuer au financement pour l'implantation, le développement et le fonctionnement des sites et établissements (dont l'antenne universitaire de Vire) d'enseignement supérieur et établissements de recherches implantées sur le territoire ainsi qu'aux œuvres universitaires et scolaires (L216-11 du code de l'éducation) ;
- Réalisation et/ou participation à des études liées à l'enseignement supérieur et à la recherche (Elaboration d'un schéma de développement de l'enseignement supérieur)

Les besoins en formation / recrutement et le plan d'actions afférent pour développer l'enseignement supérieur sur son territoire sont définis par son schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante, déclinaison locale du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) et déclinaison sectorielle des besoins du territoire de l'intercom de la Vire au Noireau.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-03-DE

Délibération n°2021/11/08/03 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021



- Signature de conventions avec les partenaires, notamment sur le volet financier (contrat de site, etc) ;
- Actions participant à l'information des jeunes dans le cadre de la politique ministérielle mise en œuvre à cet effet et les actions participant à lutter contre le chômage des jeunes dont l'adhésion à la Mission Locale

➤ **En matière de « santé » :**

La Communauté met en œuvre un projet territorial de santé visant à soutenir les actions de prévention, l'offre de soins et l'éducation à la santé.

**a) Animation territoriale pour la prévention et la promotion de la santé :**

Elaboration, pilotage, animation d'un **Contrat Local de Santé** (ou tout dispositif local s'y substituant) sur le territoire communautaire.

Mise en œuvre du programme d'actions et d'investissements d'intérêt communautaire inscrits au Contrat signé avec l'Agence Régionale de Santé de Normandie pour la mise en œuvre du projet régional de santé, dans les conditions prévues à l'article L. 1434-10 du code de la santé publique.

**b) Pôles pluridisciplinaires de santé communautaires**

Gestion, rénovation, modernisation et extension des pôles pluridisciplinaires de santé de Condé en Normandie et Vire Normandie.

**Aussi :**

- Suivant l'avis favorable de la conférence intercommunale des Maires réunie le 10 juin 2021
- Suivant la délibération n°D2021-9-5-1 du conseil communautaire du 23 septembre 2021,
- Suivant la notification de ladite délibération par M. le Président de l'Intercom de la Vire au Noireau, auprès des communes membres par courrier et par mail en date du 28 septembre

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal du 26 Octobre 2021, il est ainsi proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser la modification des statuts de l'Intercom de la Vire au Noireau par la prise des compétences « Soutien et accompagnement du développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante sur le territoire » et « Santé » et d'habiliter M./Mme le Maire, ou son représentant, pour prendre toute mesure liée à la mise en œuvre de cette délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/03 du 8 novembre 2021 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/03 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/03 du 8 novembre 2021 à 20h30

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

### Finances, Commande publique, Moyens

#### Thématique Commande Publique

#### 4. Lancement de la concession de service de mise à disposition des abris voyageurs

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

#### Contexte

Le Commune de Vire a, en 2009, confié la mise à disposition, l'entretien et la maintenance d'abris voyageurs et de supports d'information à la société CLEAR CHANNEL. Ce contrat, qualifié de marché public a été conclu sur 12 années et doit être renouvelé.

Ce marché avait pour objet la pose, l'entretien, la maintenance et la dépose par la société CLEAR CHANNEL du mobilier urbain. Le titulaire était autorisé à exploiter à titre accessoire les faces d'affichages des abris à des fins commerciales et publicitaires. Le prix du marché consistait en l'abandon par la commune des redevances pour occupation du domaine public, l'autorisation d'exploitation commerciale et la compensation par la commune en cas de déséquilibre économique dans l'exploitation par le prestataire. Si le prestataire dégageait un bénéfice au cours de l'exploitation il devait verser une redevance d'occupation du domaine public à la Commune (environ 15 000€ HT par an).

Aujourd'hui, après un recensement exhaustif, il apparait que la Commune a besoin de se doter du mobilier urbain suivant :

- 32 abris voyageurs simples,
- 4 abris voyageurs doubles,
- 29 supports d'information type 2m<sup>2</sup> dont 26 sur le territoire de la commune déléguée de Vire.

Plusieurs modes de gestion s'offrent à la Commune. Il appartient dès lors au Conseil municipal de délibérer dans les conditions prévues par l'article L. 1411-4 du CGCT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-04-DE

Délibération n°2021/11/08/04 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021



### I-GESTION EN RÉGIE

La Commune peut acquérir ce mobilier. Le coût estimatif serait alors de 203 400<sup>e</sup>HT soit 244 080€ TTC détaillé ainsi :

Fourniture de mobilier urbain			
Type de bien	Prix unitaire en euros HT (tarifs UGAP)	Quantité	Montant global en euros HT
Abris voyageur double	6 600,00	4	26 400,00
Abris voyageur simple	3 900,00	32	124 800,00
Support d'information	1 800,00	29	52 200,00
TOTAL			203 400,00

Il faudrait alors ajouter à ces tarifs le coût de personnel lié notamment à :

- La pose du mobilier,
- Le nettoyage,
- La maintenance,
- La recherche d'annonceurs et la gestion des recettes publicitaires.

D'autres solutions sont possibles.

### **II- DÉLÉGATION DES PRESTATIONS**

La Commune peut également décider de déléguer ces prestations à un opérateur économique :

- par marché public : contrat conclu par un ou plusieurs acheteurs soumis au code de la commande publique avec un ou plusieurs opérateurs économiques, pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services en contrepartie d'un prix ou de tout équivalent (Article L1111-1 du CCP),
- ou concession : contrat par lequel une ou plusieurs autorités concédantes soumises au présent code confient l'exécution de travaux ou la gestion d'un service à un ou plusieurs opérateurs économiques, à qui est transféré un risque lié à l'exploitation de l'ouvrage ou du service, en contrepartie soit du droit d'exploiter l'ouvrage ou le service qui fait l'objet du contrat, soit de ce droit assorti d'un prix. La part de risque transférée au concessionnaire implique une réelle exposition aux aléas du marché, de sorte que toute perte potentielle supportée par le concessionnaire ne doit pas être purement théorique ou négligeable. Le concessionnaire assume le risque d'exploitation lorsque, dans des conditions d'exploitation normales, il n'est pas assuré d'amortir les investissements ou les coûts, liés à l'exploitation de l'ouvrage ou du service, qu'il a supportés (Article L1121-1 du CCP).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/04 du 8 novembre 2021 à 20h30

Une délégation de service public n'est pas envisageable en l'espèce. Les prestations dont il est question ne répondent pas à la définition de mission de service public.

La jurisprudence administrative est fluctuante en matière de mise à disposition de mobilier urbain et les recours nombreux.

En l'espèce, au regard des jurisprudences récentes, la Collectivité peut :

- 1) Soit lancer un marché public et prévoir dans le contrat la prise en charge totale ou partielle par la Collectivité des pertes d'exploitation. Il est conseillé juridiquement de renoncer au versement d'une redevance par le cocontractant (marqueur d'une concession).
- 2) Soit lancer une concession de service afin de bénéficier d'une redevance et ne pas avoir à couvrir un quelconque risque d'exploitation.

### III- CHOIX DU MODE DE GESTION

La solution de confier à un opérateur économique la mise à disposition, l'entretien et la maintenance d'abris voyageurs et de supports d'information par concession est financièrement la plus avantageuse et juridiquement la plus sûre.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales [art L. 1413-1], la Commission consultative des services publics locaux a été consultée et s'est prononcée en faveur de ce mode de gestion.

### IV-PROCÉDURE DE PASSATION D'UNE CONCESSION DE SERVICE

Si ce mode de gestion est validé par le conseil municipal, il est proposé de lancer une procédure simplifiée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 3120-1, L. 3126-1 à L. 3126-2 et R. 3126-1 à R. 3126-13 du Code de la commande publique.

La durée de la concession serait de 12 ans.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront, par ordre d'importance relative décroissante :

Critères
1-Conditions financières proposées
2-Organisation mise en œuvre par le concessionnaire pour l'exécution des prestations (notamment moyens humains, matériels et logistiques dédiés, méthodologie proposée)
3-Actions permettant d'inscrire ce projet dans une démarche environnementale notamment : écoconception et caractéristiques du mobilier (éclairage, fabrication, reconditionnement,...), méthode de déplacement mise en œuvre, ...
4-Caractère esthétique du mobilier
5-Délai de fabrication et de pose du nouveau mobilier
6-Délai d'intervention dans le cadre de la maintenance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/04 du 8 novembre 2021 à 20h30

Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'adopter le principe de la concession de services pour la mise à disposition, l'entretien et la maintenance d'abris voyageurs et de supports d'information ;
- D'approuver les conditions de la consultation et notamment la durée et les critères de sélection des offres ;
- D'autoriser le lancement de cette consultation ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à prendre tous les actes nécessaires dans le cadre de cette procédure.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/04 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## REPUBLICQUE FRANÇAISE

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNELE Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en ligne de l'intéressé

014-200060176-20211115-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/04 du 8 novembre 2021 à 20h30

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/04 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Thématique Commande publique

**5. Lancement marché de Maitrise d'œuvre pour la rénovation énergétique des bâtiments**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

La commune de Vire Normandie a engagé, dès 2015, une démarche de gestion dynamique de son patrimoine pour aboutir à un schéma directeur immobilier. Un engagement de la collectivité avec la volonté de mieux gérer les actifs immobiliers pour les maintenir en bon état, d'améliorer leur qualité d'usage, de rationaliser leur occupation en la faisant évoluer en fonction des besoins, de renforcer la performance énergétique et de maîtriser le coût global des équipements.

Dans la continuité, en janvier 2017, suite à un appel à manifestation d'intérêt de la Caisse de Dépôts pour la réalisation de projets de rénovation thermique, la commune a bénéficié d'un accompagnement méthodologique et d'un cofinancement en crédit d'études portant sur les aspects juridiques, financiers, techniques nécessaires.

C'est ainsi que 29 bâtiments, les plus énergivores de la commune, ont fait l'objet d'une étude thermique.

L'enjeu pour la collectivité est de répondre aux obligations réglementaires (réchauffement climatique, RT, décret tertiaire), d'améliorer le confort d'été et d'hiver pour les utilisateurs et de réaliser des investissements durables visant à économiser à terme les charges d'exploitation.

Cette démarche a pour objectif de permettre aux gestionnaires et maîtres d'ouvrages d'identifier les gisements d'économie d'énergie et de mettre en œuvre rapidement des actions de maîtrise des consommations d'énergie rentables économiquement en intégrant la dynamique potentielle d'évolution des prix des énergies sur le moyen terme.

Cette politique est inscrite dans le rapport d'orientations budgétaires 2021 en appui d'une enveloppe financière à hauteur de 2,4M€ et dans un des rapports de politique publique « finances, commande publique et gestion de l'immobilier » présenté lors du Conseil Municipal de mars 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-05-DE

Délibération n°2021/11/08/05 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021



Afin de hiérarchiser les priorités d'intervention et de fiabiliser la performance des investissements publics, la collectivité a souhaité commander en avril 2021 une étude complémentaire sur 5 bâtiments identifiés comme prioritaire (sur la base de l'étude initiale) afin d'attester que les travaux prévus permettent bien d'atteindre à minima 30% de gain énergétique (critère du plan de relance pour percevoir les aides).

La fiche projet concernant ces opérations a été inscrite par l'Etat au Contrat de Relance et de Transition Energétique (CRTE). Cette fiche sera actualisée au regard de l'étude thermique complémentaire restituée en septembre 2021 par voie d'avenant au CRTE d'ici fin 2021.

Ainsi, les bâtiments suivants ont été jugés prioritaires par les membres du groupe de travail :

BÂTIMENT	GAIN POTENTIEL	INVESTISSEMENT
Espace Bertrand Lechevrel, Vire Normandie (3 976m <sup>2</sup> )	16 392 € TTC/an (48%)	1 329 978 € TTC
Groupe Scolaire André Malraux, Vire (écoles primaire et maternelle, 1 821m <sup>2</sup> )	13 896 € TTC/an (63%)	417 183 € TTC + 221 427 € TTC
Ecole de Vaudry (376m <sup>2</sup> )	3 021 € TTC/an (47%)	50 504 € TTC
Salle Multi-Fonctions de Coulonces (508m <sup>2</sup> )	3 174 € TTC/an (35%)	71 154 € TTC
Centre Technique Municipal, Vire Normandie (2 183m <sup>2</sup> )	14 813 € TTC/an (44%)	488 293 € TTC
<b>TOTAL</b>	<b>51 296 € TTC/an</b>	<b>≈ 2 578 540 € TTC / 2 148 783,33€ HT</b>

La rénovation thermique de ces bâtiments (8 864 m<sup>2</sup>) pour environ 2,6M€ttc / 2,2€ HT permettrait environ 51K€ d'économies par an.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

#### Plan de financement prévisionnel de l'opération « Rénovation thermique des bâtiments publics »

Emplois	Montant HT	Ressources	Montant
Dépenses HT rénovation thermique	1 807 100	Etat DSIL plan de relance (40%)	722 840
Dépenses HT travaux annexes	175 000	Certificats d'Economie d'Energie (C2E)	128 918
Travaux optionnels (CTM)	166 700	Emprunt	1 200 000
		Autofinancement	97 042
<b>Total Dépenses HT</b>	<b>2 148 800</b>		<b>2 148 800</b>

Les ressources pourront évoluer en fonction du taux de subvention relative au plan de relance et des subventions susceptibles d'être obtenues auprès d'autres financeurs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/05 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le taux de retour de l'investissement calculé sur la base des dépenses prévisionnelles HT minoré du montant des subventions et des C2E et des dépenses prévisionnelles d'économie d'énergie est d'environ 20 ans.

Rappelons que le Fonds de Compensation de la TVA est versé aux collectivités territoriales et à leurs groupements afin d'assurer une compensation, à un taux forfaitaire de 16,404%, de la charge de TVA qu'ils supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement.

Le recours à un emprunt fléché sur cette opération est motivé par des offres bancaires « rénovation thermique » à taux fixe inférieur à 1% sur des durées de 20-25 ans et au taux d'endettement très faible de la commune comparativement à la moyenne des collectivités de la même strate (207€/hbt contre 954€/hbt).

Afin d'être accompagnée dans cette opération de rénovation énergétique, la Commune de Vire Normandie souhaite solliciter les services d'un maître d'œuvre privé chargé d'apporter une réponse architecturale, technique et économique au programme défini.

Au regard de l'importance de ce projet, il est nécessaire de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article R. 2172-2 du Code de la commande publique. Cette procédure est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Les prestations seraient réparties en 3 lot(s) :

Lot(s)	Désignation
Lot 1	Rénovation énergétique du bâtiment Bertrand Le Chevreil
Lot 2	Rénovation énergétique du groupe scolaire Malraux
Lot 3	Rénovation énergétique de l'école de Vaudry, de la salle multi-fonctions de Coulonces et du centre technique municipal de Vire (CTM)

Chaque lot fera l'objet d'un marché.

Il est envisagé de confier au(x) maître(s) d'œuvre(s) les missions de base suivantes :

Mission(s)	Désignation
ESQ	Etudes d'esquisse
APS	Avant-projet sommaire
APD	Avant-projet définitif
PRO	Etudes de projet
ACT	Assistance pour la passation du contrat de travaux
VISA	Conformité et visa d'exécution au projet
EXE	Etudes d'exécution et de synthèse
DET	Direction de l'exécution des travaux
AOR	Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021  
Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/05 du 8 novembre 2021 à 20h30

Enfin, les critères retenus pour le jugement des offres seront pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	30.0
2-Valeur technique	50.0
<i>2.1-Moyens humains mis à disposition pour ce projet (compétences, expériences, diplômes des membres de l'équipe, organisation mise en œuvre, ...)</i>	<i>20.0</i>
<i>2.2-Méthodologie mise en œuvre pour chaque élément de mission</i>	<i>15.0</i>
<i>2.3-Planning d'exécution des prestations par élément de mission</i>	<i>15.0</i>
3-Actions permettant d'inscrire ce projet dans une démarche environnementale	20.0

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'approuver ce projet de rénovation énergétique des bâtiments de Vire Normandie,
- D'approuver les conditions de la consultation de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de rénovation énergétique,
- D'autoriser le lancement de cette consultation,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer les pièces des marchés ainsi que tout document afférent,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à solliciter, dans le cadre de ce projet de rénovation énergétique toute subvention ou co-financement auprès des différents partenaires.
- D'actualiser la fiche rénovation thermique des bâtiments inscrite au CRTE

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/05 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/05 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Thématique Finances

**6. Cession immobilisations compétence mobilité à IVN**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Le transfert de la compétence mobilité à l'intercommunalité de la Vire au Noireau a été acté par le Conseil Municipal par sa délibération n° 28 2021/05/17 en sa séance du 17 mai 2021. La compétence est assurée par l'intercommunalité depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

En application des articles L.5211-5 III [ou L.5211-17] et L.1321-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, disposant que tout transfert de compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice de cette compétence. Cette mise à disposition est constatée par un procès-verbal établi contradictoirement entre les représentants de la collectivité antérieurement compétente et de la collectivité bénéficiaire.

Il est proposé que les biens soient transférés ce jour sur la valeur des biens arrêtée au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/06 du 8 novembre 2021 à 20h30



La liste des biens transférés est présentée dans le tableau ci-dessous :

N° Fiche	Objet	Date acquisition	Nature	Montant acquisition HT	Durée amort	Date début amort	Date fin prévue	Amortissement réalisé	VNC au 1er/07/2021
2182/2019/004-VIRE	Renault ZOE ZEN FC-419-LH	30/07/2019	2182	28 629,92	5	01/01/2020	31/12/2024	8 588,98	20 040,94
2182-205/2017/001-VN	Renault ZOE ZEN EK-606-VN	05/04/2017	2182	11 918,10	5	01/01/2018	31/12/2022	8 342,67	3 575,43
2188/2018/001-VN	Batterie EK-606-VN	05/02/2018	2188	5 373,27	5	01/01/2019	31/12/2023	2 686,64	2 686,64
2182-205/2017/001-VN	Renault ZOE ZEN EL-940-YR	05/04/2017	2182	11 918,10	5	01/01/2018	31/12/2022	8 342,67	3 575,43
2188-TEPCV/2017/010-VIRE	Batterie EL-940-YR	17/08/2017	2188	6 140,88	5	01/01/2018	31/12/2022	4 298,62	1 842,26
2182-205/2017/001-VN	Renault ZOE ZEN EK-638-RF	05/04/2017	2182	11 918,10	5	01/01/2018	31/12/2022	8 342,67	3 575,43
2188-TEPCV/2017/010-VIRE	Batterie EK-638-RF	17/08/2017	2188	5 629,14	5	01/01/2018	31/12/2022	3 940,40	1 688,74
2182-205/2017/001-VN	Renault ZOE ZEN EL-988-YR	05/04/2017	2182	11 618,10	5	01/01/2018	31/12/2022	8 132,67	3 485,43
2188-TEPCV/2017/010-VIRE	Batterie EL-988-YR	17/08/2017	2188	6 140,88	5	01/01/2018	31/12/2022	4 298,62	1 842,26
2188/2018/020-VIRE	Service autopartage mise en place : outil de géolocalisation	28/05/2018	2188	17 591,67	5	01/01/2019	31/12/2023	8 795,84	8 795,84
2188-VAE/2019/058-VIRE	30 vélos assistance électriques	24/10/2019	2188	37 959,00	10	01/01/2020	31/12/2029	5 693,85	32 265,15
	<b>TOTAL DES CESSIONS</b>			<b>154 837,16</b>				<b>71 463,61</b>	<b>83 373,55</b>

Une partie de ces biens ont fait l'objet d'une subvention. Le tableau ci-dessous présente la situation des subventions attachées à ces biens.

Objet	Type financement	Nature	Montant brut	Amortissement réalisé	VNC au 1er/07/2021	
Renault Zoe ZEN FC-419-LH PMR	Bonus écologique		1311	6 000,00	1 800,00	4 200,00
Renault Zoe ZEN FC-419-LH PMR	Subvention TEPCV		1321	15 400,00	4 620,00	10 780,00
3 véhicules électriques autopartage	Subvention TEPCV		1321	45 320,00	31 724,00	13 596,00
Acquisition 30 vélos assistance électriques	Subvention SDEC		13158	15 000,00	2 250,00	12 750,00
Acquisition 30 vélos assistance électriques	Subvention LEADER		1321	15 367,20	2 305,08	13 062,12
<b>TOTAL</b>				<b>97 087,20</b>	<b>42 699,08</b>	<b>54 388,12</b>

Les biens transférés n'ont pas fait l'objet d'un emprunt pour leur acquisition.

Compte tenu de la qualité des biens, le prix de cession correspond à la valeur nette comptable des biens déduction faite des subventions et avantages dont la commune a bénéficié pour leur acquisition.

Sur la base des valeurs nettes comptables arrêtées au 1<sup>er</sup> juillet 2021, le montant global pour la cession des immobilisations cédées est de (83 373,55€ - 54 388,12€) 28 985,43€.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/06 du 8 novembre 2021 à 20h30

Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur ces cessions.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/06 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/06 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/06 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Thématique Finances

**7. Avenant à la convention de mise à disposition de services et de moyens à IVN**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

La commune de Vire Normandie et l'intercommunalité de la Vire au Noireau ont signé le 02/05/2018 deux conventions prévoyant la mutualisation des moyens entre elles, et notamment les conditions de refacturation. Ces conventions sont arrivées à expirations le 31/12/2020. Dans l'attente d'un accord sur une nouvelle convention au périmètre plus large, il est nécessaire de prolonger par avenant ces deux conventions pour l'année 2021.

Si cette demande recueille votre accord, je vous propose d'adopter la délibération suivante :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29.

Vu la délibération du conseil municipal en date du 23/11/2017 portant « *Signature des conventions de mutualisation* ».

Vu la « *Convention cadre de gestion entre la Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau et la Commune de Vire Normandie* » du 02/05/2018 prise entre la Commune et l'intercommunalité de la Vire au Noireau.

Vu la « *Convention de mises à disposition de services et de moyens* » du 02/05/2018 prise entre la Commune et l'intercommunalité de la Vire au Noireau.

Considérant que ces deux conventions sont arrivées à expiration au 31/12/2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-07-DE

Délibération n°2021/11/08/07 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021



Considérant qu'il est nécessaire de prolonger ces deux conventions du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Considérant qu'il y a lieu d'inclure les frais d'affranchissement comme dépense supplémentaire à prendre en compte dans le remboursement des dépenses.

Considérant les projets d'avenant proposés pour prolonger les deux conventions et inclure les frais d'affranchissement.

Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**DECIDE :**

- D'autoriser le maire ou son représentant à signer l'avenant de prolongation n°1 à la « *Convention cadre de gestion entre la Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau et la Commune de Vire Normandie* » du 02/05/2018 avec l'intercommunalité de la Vire au Noireau. Cet avenant prolonge la convention du 01/01/2021 au 31/12/2021 et inclut les frais d'affranchissement dans les dépenses à prendre en compte dans le remboursement de dépenses.
- D'autoriser le maire ou son représentant à signer l'avenant de prolongation n°1 à la « *convention de mise à disposition de services et de moyens* » du 02/05/2018 avec l'intercommunalité de la Vire au Noireau. Cet avenant prolonge la convention du 01/01/2021 au 31/12/2021 et inclut les frais d'affranchissement dans les dépenses à prendre en compte dans le remboursement de dépenses.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/07 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/07 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/07 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Thématique Finances

**8. Travaux et avance remboursable au SIVOS Coulonces-Campagnolles**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Le SIVOS Coulonces-Campagnolles prévoit de réaliser des travaux pour la rénovation énergétique des bâtiments sur l'école de Coulonces. Les travaux concernent le changement des fenêtres côté nord, le rabaissment des plafonds pour limiter le volume à chauffer, l'isolation extérieur côté est et l'installation d'une pompe à chaleur.

Le montant des travaux prévu est présenté dans le tableau ci-dessous :

Objet	HT	TVA	TTC
Devis Fenêtres	15 258,80	880,00	16 138,80
Isolation extérieur	16 304,17	896,73	17 200,90
Modification radiateur	682,00	136,40	818,40
Pompe à chaleur	23 765,64	4 753,13	28 518,77
<b>TOTAL</b>	<b>56 010,61</b>	<b>6 666,26</b>	<b>62 676,87</b>

Pour le financement de cette opération, le SIVOS a fait une demande de subvention DETR qui pourra représenter 40% du montant hors taxes des travaux. Par ailleurs, un remboursement partiel de la TVA sera réalisé par le biais du FCTVA.

Toutefois, le SIVOS n'a pas la capacité de trésorerie pour assurer le financement des travaux. En effet, le règlement des subventions et du FCTVA interviennent après le règlement des factures. Il est donc demandé aux commune membres la possibilité de faire une avance remboursable en faveur du SIVOS au prorata des élèves inscrits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-08-DE

Délibération n°2021/11/08/08 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021



Pour la rentrée 2021, le SIVOS compte 115 élèves inscrits dont 66 en provenance de la commune déléguée de Coulonces soit 57,4%.

Il est proposé que la commune de Vire Normandie accepte le principe de l'avance remboursable au SIVOS à hauteur de 35 976€ (62 676,87€ x 57,4%).

Un tableau de suivi des remboursements sera transmis par le SIVOS et communiqué à la commune de Vire Normandie chaque année en fonction des écritures passées.

Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De valider la demande du SIVOS pour la réalisation des travaux
- D'Accepter de réaliser une avance remboursable au SIVOS

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/08 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/08 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/08 du 8 novembre 2021 à 20h30

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

### Finances, Commande publique, Moyens

#### Thématique Finances

#### 9. Budget principal DM 3

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

La décision modificative 3 a pour objectif :

- De prendre en charge le surcoût en personnel occasionné par la crise COVID sur le budget annexe du Cinéma à hauteur de 26 500€.

#### Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	Imputation	Libellé	BP 2021	DM 3
67	67441	Subvention budget annexe	200 000	26 500
022		Dépenses imprévues	980 000	-26 500
<b>TOTAL</b>				<b>0</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Afin de pouvoir prendre en charge la partie des travaux réalisés sur le domaine public départemental relatif à l'aménagement de la traversée d'agglomération RD 188 sur la commune déléguée de Roullours, il est nécessaire d'ouvrir les crédits en dépense et en recette sur le chapitre 45. La prise en charge par le département a fait l'objet d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211112-09-DE

Délibération n°2021/11/08/09 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021



**Dépenses d'Investissement**

Chapitre	Imputation	Libellé	BP 2021	DM 2
45	4581	Opération sous mandat	0	165 240
21	21316	Equipements du cimetière	20 000	-20 000
21	21534	éseaux d'électrification	14 000	2 000
23	2315	Travaux en cours voirie	125 000	18 000
		<b>TOTAL</b>		<b>165 240</b>

**Recettes d'investissement**

Chapitre	Imputation	Libellé	BP 2021	DM 2
45	4582	Opération sous mandat	0	165 240
		<b>TOTAL</b>		<b>165 240</b>

Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'approuver la Décision Modificative 3 du budget Principal

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211112-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/09 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## REPUBLICQUE FRANÇAISE

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211112-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/09 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211112-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/09 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Thématique Finances

**10. Budget annexe Cinéma DM 1**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Cette décision modificative est nécessaire pour réajuster les crédits du budget annexe Cinéma. Un agent du cinéma a participé activement au centre de vaccination. Des dépenses supplémentaires pour son remplacement ont été nécessaires. L'augmentation des crédits de dépenses est compensée par une recette de mise à disposition de personnel. La refacturation sera faite à l'encontre du budget principal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	Imputation	Libellé	BP 2021	DM 1
64	64111	Rémunération Personnel Statutaire	110 780	26 500
042	6811	Amortissements	17 300	100
011	6135	Location mobilière	80 000	-100
<b>TOTAL</b>				<b>26 500</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211112-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/10 du 8 novembre 2021 à 20h30



**Recettes de Fonctionnement**

Chapitre	Imputation	Libellé	BP 2021	DM 1
74	74	Subvention d'équilibre	241 350	26 500
<b>TOTAL</b>				<b>26 500</b>

**SECTION INVESTISSEMENTS :**

**Recettes d'investissement**

Chapitre	Imputation	Libellé	BP 2021	DM 1
040	2805	Amortissements	17 300	100
<b>TOTAL</b>				<b>100</b>

Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'approuver la Décision Modificative du budget annexe Cinéma

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211112-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/10 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211112-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/10 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Thématique Finances

**11. Budget annexe Village Equestre DM1**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

La décision modificative 1 a pour objectif de réajuster les crédits pour prendre en compte le transfert des travaux effectués en régie.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	Imputation	Libellé	BP 2021	DM 1
011	6068	Autres fournitures	4 659,49	15 000,00
<b>TOTAL</b>				<b>15 000,00</b>

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	Imputation	Libellé	BP 2021	DM 2
042	722	Production immobilisée	0	15 000
<b>TOTAL</b>				<b>15 000</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/11 du 8 novembre 2021 à 20h30



**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Dépenses d'investissement**

Chapitre	Imputation	Libellé	BP 2021	DM 2
040	2138	Opération d'ordre transfert entre sections	0,00	15 000,00
21	2138	Autre construction	113 028,89	-15 000,00
		<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>

Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative 1 du budget Village Equestre

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/11 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/11 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/11 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Thématique Finances

**12. Budget primitif Lotissement Roullours**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Vu la délibération 2021.03a du 29 mars 2021 actant la création du budget annexe Roullours relatif au lotissement sur la commune déléguée de Roullours.

La délibération 2021.09-04 du 27 septembre 2021 est corrigée comme suit :

Afin d'affecter les dépenses relatives sur ce budget, le budget primitif est présenté dans les tableaux ci-dessous. L'équilibre du budget est assuré par une avance sur le budget principal.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211116-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2021

Affichage : 16/11/2021

Délibération n°2021/11/08/12 du 8 novembre 2021 à 20h30



Section de fonctionnement		
Imputation	Libellé	Montant
Dépenses		
605	Travaux	45 000,00
<b>Chapitre 011</b>	<b>Charges à caractère Général</b>	<b>45 000,00</b>
Recettes		
7133	Variation des encours de productions de biens	45 000,00
<b>Chapitre 042</b>	<b>Opération d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>45 000,00</b>
Section d'investissement		
Imputation	Libellé	Montant
Dépenses		
3355	Travaux	45 000,00
<b>Chapitre 040</b>	<b>Opération d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>45 000,00</b>
Recettes		
168748	Avance budget principal	45 000,00
<b>Chapitre 16</b>	<b>AVANCES</b>	<b>45 000,00</b>

Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'inscrire les crédits présentés au Budget primitif.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211116-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2021

Affichage : 16/11/2021

Délibération n°2021/11/08/12 du 8 novembre 2021 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **39**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **05**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **05**

Nombre de membres absents: **03**

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211116-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2021

Affichage : 16/11/2021

Délibération n°2021/11/08/12 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211116-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2021

Affichage : 16/11/2021

Délibération n°2021/11/08/12 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Thématique Finances

**13. Budget primitif Lotissement Les muriers Vaudry**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Vu la délibération 2021.03b du 29 mars 2021 actant la création du budget annexe « Les muriers » relatif au lotissement sur la commune déléguée de Vaudry.

La délibération d2021.09-05 du 27 septembre 2021 est corrigée comme suit :

Afin d'affecter les dépenses relatives sur ce budget, le budget primitif est présenté dans les tableaux ci-dessous. L'équilibre du budget est assuré par une avance sur le budget principal.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/13 du 8 novembre 2021 à 20h30



Section de fonctionnement		
Imputation	Libellé	Montant
Dépenses		
605	Travaux	10 000,00
<b>Chapitre 011</b>	<b>Charges à caractère Général</b>	<b>10 000,00</b>
Recettes		
7133	Variation des encours de productions de biens	10 000,00
<b>Chapitre 042</b>	<b>Opération d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>10 000,00</b>
Section d'investissement		
Imputation	Libellé	Montant
Dépenses		
3355		10 000,00
<b>Chapitre 040</b>	<b>Opération d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>10 000,00</b>
Recettes		
168748	Avance budget principal	10 000,00
<b>Chapitre 16</b>	<b>AVANCES</b>	<b>10 000,00</b>

Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'inscrire les crédits présentés au Budget primitif.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/13 du 8 novembre 2021 à 20h30

## REPUBLICQUE FRANÇAISE

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/13 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/13 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Thématique Finances

**14. Budget primitif Lotissement St Martin – Vire**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Vu la délibération 2021.03c du 29 mars 2021 actant la création du budget annexe « Saint Martin de Tallevende » relatif au lotissement sur la commune déléguée de Vire.

La délibération 2021.09-09 du 27 septembre 2021 est corrigée comme suit :

Afin d'affecter les dépenses relatives sur ce budget, le budget primitif est présenté dans les tableaux ci-dessous. L'équilibre du budget est assuré par une avance sur le budget principal.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/14 du 8 novembre 2021 à 20h30



Section de fonctionnement		
Imputation	Libellé	Montant
Dépenses		
605	Travaux	10 000,00
<b>Chapitre 011</b>	<b>Charges à caractère Général</b>	<b>10 000,00</b>
Recettes		
7133	Variation des encours de productions de biens	10 000,00
<b>Chapitre 042</b>	<b>Opération d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>10 000,00</b>
Section d'investissement		
Imputation	Libellé	Montant
Dépenses		
3355		10 000,00
<b>Chapitre 040</b>	<b>Opération d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>10 000,00</b>
Recettes		
168748	Avance budget principal	10 000,00
<b>Chapitre 16</b>	<b>AVANCES</b>	<b>10 000,00</b>

Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'inscrire les crédits présentés au Budget primitif.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/14 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/14 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Thématique Finances

**15. Budget primitif Lotissement Ecrin Vert - St Germain**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Vu la délibération 2021.06 du 27 septembre 2021 actant la création du budget annexe « L'Ecrin Vert » relatif au lotissement sur la commune déléguée de Saint Germain de Tallevende.

La délibération 2021.09-06 du 27 septembre 2021 est corrigée comme suit :

Afin d'affecter les dépenses relatives sur ce budget, le budget primitif est présenté dans les tableaux ci-dessous.

L'équilibre du budget est assuré par une avance sur le budget principal.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-15-DE

Délibération n°2021/11/08/15 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021



Section de fonctionnement		
Imputation	Libellé	Montant
Dépenses		
605	Travaux	20 000,00
<b>Chapitre 011</b>	<b>Charges à caractère Général</b>	<b>20 000,00</b>
Recettes		
7133	Variation des encours de productions de biens	20 000,00
<b>Chapitre 042</b>	<b>Opération d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>20 000,00</b>
Section d'investissement		
Imputation	Libellé	Montant
Dépenses		
3355	Travaux	20 000,00
<b>Chapitre 040</b>	<b>Opération d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>20 000,00</b>
Recettes		
168748	Avance budget principal	20 000,00
<b>Chapitre 16</b>	<b>AVANCES</b>	<b>20 000,00</b>

Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'inscrire les crédits présentés au Budget primitif.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/15 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/15 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Finances, Commande publique, MoyensThématique Finances

## 16. Décision Modificative 1 BA ZAE Les Papillonnière

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Afin de pouvoir transférer l'excédent constaté sur le budget de la Zone d'Activité Economique les Papillonnière vers le budget principal, il est proposé la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement			
Imputation	Libellé	BP	DM 1
Dépenses			
6522	Reversement Excédent budget annexe	313 436,45	23 837,28
<b>Chapitre 65</b>	<b>Autes charges de gestion</b>	<b>313 436,45</b>	<b>23 837,28</b>
Recettes			
7015	Vente de terrains aménagés	314 478,00	23 837,28
<b>Chapitre 70</b>	<b>Vente de produits fabriqués</b>	<b>314 478,00</b>	<b>23 837,28</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-16-DE

Délibération n°2021/11/08/16 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021



Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative 1

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/16 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/16 du 8 novembre 2021 à 20h30

DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggle			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/16 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Thématique Finances

**17. Clôture budget ZAE Les Papillonnière**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Au budget primitif 2021, il a été constaté un excédent de fonctionnement sur le budget annexe « La PAPILLONNIERE ». Pour clôturer ce budget il convient de verser ce résultat positif d'un montant de 337 273,73 € vers le budget principal de Vire Normandie. Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2021. Après cette opération, il y a lieu de clôturer ce budget annexe.

Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser le versement de l'excédent du budget « La PAPILLONNIERE » de 337 273,73 € au budget principal.
- De clôturer définitivement le budget annexe « LA PAPILLONNIERE » au 31/12/2021.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/17 du 8 novembre 2021 à 20h30



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/17 du 8 novembre 2021 à 20h30

DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/17 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Thématique Finances

**18. Clôture budget ZAE Les Neuvillières**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**Vu** l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Au budget primitif 2021, il a été constaté un déficit de fonctionnement sur le budget annexe « Les Neuvillières ». Pour clôturer ce budget il convient de combler ce résultat négatif par une subvention exceptionnelle du 214 420,82 € du budget principal de Vire Normandie. Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2021. Après cette opération, il y a lieu de clôturer ce budget annexe.

Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser le versement d'une subvention exceptionnelle de 214 420,82 € du budget principal vers le budget annexe « Les Neuvillières ».
- De clôturer définitivement le budget annexe « Les Neuvillières au 31/12/2021.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/18 du 8 novembre 2021 à 20h30



## REPUBLICQUE FRANÇAISE

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/18 du 8 novembre 2021 à 20h30

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/18 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Thématique Finances

**19. Cession terrain à l'intercommunalité de la Vire au Noireau**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Zone d'Activité Economique Papillonnière II, un échange de parcelle a été réalisé par l'intercommunalité. Une surface de 6 426 m<sup>2</sup> a été transférée.

Afin de réaliser le transfert de propriété entre la commune de Vire Normandie et l'Intercommunalité de la Vire au Noireau, il est proposé de fixer le tarif de cession à 0,90€ /m<sup>2</sup> soit 5 783,40€.

Sect	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
A	848	Le Champ au vieux		2	97
A	850	Le Champ au vieux		2	77
A	855	Les Bosquets		58	52
<b>TOTAL</b>				<b>64</b>	<b>26</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/19 du 8 novembre 2021 à 20h30



Suivant l'avis favorable de la Commission des « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'acter le prix de vente de la parcelle

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/19 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/19 du 8 novembre 2021 à 20h30

DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggle			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/19 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture

Thématique Culture

La Halle

**21. Tarifs 2022 (location et billetterie) et utilisation de la salle**

Marie-Claire LEMARCHAND donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

**1) TARIFS 2022**

**1.1) Tarifs 2022 : location de la salle :**

	2021	Propositions pour 2022 <i>(base + 1%)</i>
Entreprises privées	442 €	<b>447 €</b>
Etablissements scolaires Vire Normandie	<b>gratuité 1 journée/an et 103 € au-delà</b>	<b>gratuité 1 journée/an et 104 € au-delà</b>
Etablissements scolaires hors Vire Normandie	206 €	<b>208 €</b>
Associations Vire Normandie	103 €	<b>104 €</b>
Associations extérieures à Vire Normandie	206 €	<b>208 €</b>
Collectivités locales, établissements publics et services de l'Etat	214 €	<b>216 €</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-21-DE

Délibération n°2021/11/08/21 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021



## 1.2) Tarifs 2022 : billetterie spectacles

(tarifs augmentés d'1 euro en 2018 pour toutes les catégories de billets)

Pour 2022, souhait de maintenir les tarifs au même niveau que 2021, avec ajout d'un nouveau tarif pour des **spectacles exceptionnels aux cachets plus onéreux** :

**Tarif « Hors catégorie ».**

Il est proposé de fixer ce tarif à 26€.

A l'occasion de la programmation exceptionnelle, pour deux représentations, de la pièce de théâtre « Une vie » de Clémentine Célerié, les 22 et 23 janvier 2022, il est proposé d'appliquer le tarif hors catégorie (un avenant à la décision du maire de 2021 sera pris dans ce cas).

### **Proposition 2022 :**

**Grille A** : normal 16€, réduit 11 €, spécial 9 €, 5 € enfants de moins de 13 ans

**Grille B** : normal 13€, réduit 10 €, spécial 7 €, 5 € enfants de moins de 13 ans

**Grille C** : normal 11€, réduit 9 €, spécial 6 €, 5 € enfants de moins de 13 ans

### Rappel : Le tarif réduit s'applique :

- aux scolaires et aux étudiants de moins de 26 ans, sur présentation de justificatif, sur les spectacles et concerts des grilles A, B et C
- aux groupes à partir de 6 personnes, sur les spectacles et concerts des grilles B et C, en prévente uniquement.

### Rappel : Le tarif spécial s'applique :

- aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux sur les spectacles et concerts des grilles A, B et C

### Rappel : Critères d'application de la grille A, B ou C :

Grille A : groupes ou artistes de notoriété nationale ou régionale

Grille B : groupes ou artistes de notoriété nationale ou régionale moins connus

Grille C : groupes ou artistes « découverte ».

**Tarif unique** : Reconduction de ce tarif pour 2022.

- Le **tarif unique de 7,50 €**, coup de pouce pour les adultes sur certains spectacles.

-Lorsque le tarif « unique » est appliqué pour un spectacle, le tarif de **5 € pour les enfants de moins de 13 ans** reste la règle, comme pour tous les autres spectacles de la saison.

**Concert pédagogique** : maintien à **3,50 €** (ce tarif s'aligne sur le tarif scolaire des séances au cinéma Le Basselin.)

« Atouts Normandie concerts spectacles » acceptés, reconduction en 2022.  
Pass Culture accepté.

Suivant l'avis favorable de la Commission Enfance, éducation, jeunesse, enseignement supérieur, culture du 14 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Donne son accord sur les tarifs 2022.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/21 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47 Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint** Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

Nombre de membres excusés : 05 La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 05 Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

Nombre de membres absents: 03

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/21 du 8 novembre 2021 à 20h30

DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/21 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture

Thématique Culture

Cinéma

**22. Candidature au fonds du CNC pour la cinéphilie des jeunes de 15 à 25 ans**

Marie-Claire LEMARCHAND donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Entre 2010 et 2019 en France, la fréquentation des 15-25 ans a chuté de 17.5 millions d'entrées.

En outre, le public jeune voit peu de films français mais surtout des blockbusters américains.

Cependant, la généralisation du Pass Culture à l'ensemble du territoire offre une opportunité de reconquérir ce public.

Pour accompagner le public jeune, à cette occasion, dans sa découverte des films de la diversité, le CNC a décidé de créer un fonds afin de soutenir les actions de programmation, d'animation, de communication et d'éducation spécialisée dans cet objectif par les salles.

Mode d'intervention du fonds :

Ce fonds a pour principe de récompenser les cinémas qui auront mis en place :

- Durant la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022,
- Des actions d'animation, de communication, d'éducation et de programmation
- destinées au public âgé de 15 à 25 ans
- et s'appuyant sur une programmation de films notamment recommandés Art et Essai et ayant une ambition et un intérêt culturels affirmés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-22-DE

Délibération n°2021/11/08/22 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021



Types d'actions visées :

- séances spéciales, animées notamment en partenariat avec des associations,
- travail soutenu d'éducation au cinéma, s'inscrivant dans le prolongement de Lycéens au cinéma,
- organisation d'ateliers d'écriture, de réalisation, de montage, doublage, programmation...,
- participation à des jurys de festivals,
- concours de critiques de films,
- organisation par les jeunes de soirées, mini-festivals,
- pratique d'analyse de films...

Conditions d'éligibilité :

- être inscrit sur la plateforme Pass Culture Pro et y déposer des offres correspondant aux actions menées en direction du public jeune
- organiser au moins 3 types d'actions différentes
- et au moins 3 actions par mois à destination du public jeune
- développer une stratégie de communication à destination du public jeune et sur les réseaux sociaux

Le formulaire d'inscription devra être complété et transmis avant le 31 octobre 2021. Il devra préciser :

- le programme d'actions envisagé
- la stratégie de communication correspondante
- les moyens, notamment humains, dévolus au programme d'action
- la personne en charge du programme au sein du cinéma

Le montant de l'aide sera au minimum de 8 000 € et pourra être majoré jusqu'au double en fonction de l'ambition du projet.

Le cinéma Le Basselin peut prétendre à ce fonds en mettant en valeur tout ce qui est déjà fait en direction du public jeune. En effet, de nombreuses actions existent déjà et peuvent être complétées afin de répondre aux critères demandés sans que la charge de travail ni les coûts soient augmentés de façon conséquente.

Ce qui existe déjà :

- le ciné-club en partenariat avec l'option cinéma.
- Les ciné débats
- Les soirées jeux en partenariat avec le magasin Taverne et Donjon
- Les soirées pop-corn

Ce qui peut être développé :

- Les cartes blanches
- Les soirées étudiantes le jeudi soir
- La participation au César des lycéens
- Les soirées avec des associations comme My Rolls
- Des ateliers de réalisation en partenariat avec la MJC
- Un comité de jeunes programmateurs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/22 du 8 novembre 2021 à 20h30

En terme de communication, le Basselin souhaite développer les relations avec les élèves de l'option cinéma et encourager les « ambassadeurs » volontaires, pour relayer les informations auprès de tous les jeunes via les réseaux sociaux mais aussi par la mise en place d'affiches au sein du lycée ou la distribution de flyers. La communication du Basselin sur les réseaux sociaux devra être développée. Un logiciel permettant le déploiement d'une même communication sur tous les réseaux est à l'étude actuellement.

Il s'agira également de mettre en valeur la politique tarifaire audacieuse du Basselin, accordant un tarif réduit à tous les jeunes de moins de 26 ans et un tarif ultra préférentiel aux élèves de l'option cinéma et inscrits au dispositif Lycéens au cinéma, ainsi qu'un tarif réduit sur chaque séance proposée en VO.

L'équipe complète du Basselin sera mise à contribution pour ce programme d'actions, comme pour toutes les animations organisées tout au long de l'année. L'animatrice Jeune public sera forcément plus sollicitée mais aussi les projectionnistes et la directrice, chacun pouvant animer un atelier et/ou participer à l'organisation d'une animation. Le développement des partenariats sera également un enjeu important pour ce programme.

Suivant l'avis favorable de la Commission Enfance, éducation, jeunesse, enseignement supérieur, culture du 14 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur cette délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/22 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/22 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/22 du 8 novembre 2021 à 20h30

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 Novembre à 20h30

### Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture

#### Thématique Jeunesse

#### 23. Labellisation APTIC

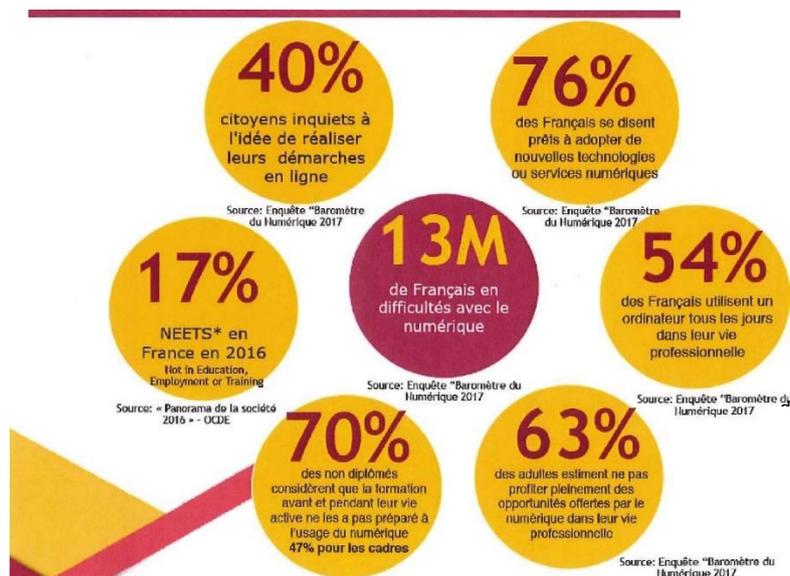
Corentin GOETHALS donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Aujourd'hui 13 millions de français sont en difficulté avec le numérique

#### 1. Le constat : LE CONSTAT EN QUELOUES CHIFFRES



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/23 du 8 Novembre 2021 à 20h30



On estime à 5 millions les personnes qui vivent une double exclusion pauvreté et numérique

- 4 typologies de publics sont identifiées comme prioritaires :
- Travailleurs précaires et demandeurs d'emploi,
  - Familles précaires,
  - Jeunes en insertion,
  - Seniors.

Le lien majeur entre précarité et numérique est l'accès au sens large (coût, usage, équipement, connexion, territoire).

- 4 usages essentiels sont perçus comme très dépendants du numérique (aucune alternative existante) :
- Emploi / parcours professionnels,
  - Démarches administratives,
  - Prestations sociales,
  - Education / Formation.

## 2- L'ambition du gouvernement

Garantir l'accès de tous à leurs droits et aux services publics dans un contexte de numérisation des démarches et de transformation numérique des politiques publiques (télémédecine, smartcities, télétravail etc.),

Permettre à tous les citoyens de s'approprier les usages et potentialités numériques et développer leurs capacités d'agir dans la société numérique (numérique comme vecteur d'émancipation),

Bénéficier des retombées économiques (insertion professionnelle...)

Plan 2022 : toutes les démarches administratives seront dématérialisées, ce qui risque d'engendrer un accroissement de la fracture numérique

## 3- L'existant

Des lieux existent mais sont en nombre insuffisant au regard du besoin de notre territoire

## 4- Une proposition

Soutenu par le Département, APTIC le chèque Culture Numérique répond à ces défis, en connectant les besoins de la population face au numérique à une offre de service.

APTIC c'est le chèque culture numérique pour tous, conçu sur le modèle des titres restaurant, qui permet de payer totalement ou partiellement les services de médiation numérique dont chaque usager a besoin.

Le Département achète des chéquiers qu'il distribue, par le biais de lieux de prescription définis conjointement (Circonscription, CCAS, espace Info Jeunes, Mission Locale, Cap emploi), aux usagers. Ces derniers se rendent dans un lieu de médiation numérique (Greta, EPN) pour bénéficier d'un accompagnement à l'utilisation des nouvelles technologies.

## 5- La valeur ajoutée pour Vire Normandie

- Permettre aux publics les plus éloignés des nouvelles technologies de participer à des ateliers d'un lieu de médiation dont l'EPN afin de leur donner les outils d'appropriation des nouveaux usages numériques,
- Être référencé au niveau national et local comme lieu de médiation numérique acceptant les chèques APTIC.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/23 du 8 Novembre 2021 à 20h30

La souscription au dispositif APTIC, permettant de recevoir le kit APTIC (Flyers, affiches et douchette de scan) a un coût annuel de 77 €, par lieu labellisé.

Le recrutement d'un conseiller numérique sur Vire Normandie ainsi que le positionnement par le Département sur le territoire de Vire sur les 4 conseillers numériques recrutés va permettre de pouvoir être complémentaire avec les autres lieux de médiation dans l'offre proposée.

Suivant l'avis favorable de la Commission Enfance, éducation, jeunesse, enseignement supérieur, culture du 14 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'adhérer au dispositif APTIC pour l'EPN
- D'accepter les chèques APTIC comme moyen de paiement
- D'autoriser le responsable du service Jeunesse à réaliser la procédure numérique de labellisation
- D'autoriser le Maire de Vire Normandie à signer tout document en rapport avec cette labellisation

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/23 du 8 Novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/23 du 8 Novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/23 du 8 Novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture

Thématique Jeunesse

**24. Inscription des chèques Aptic aux tarifs IJ/EPN**

Corentin GOETHALS donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Dans le cadre de la généralisation du Réseau d'Inclusion Numérique lancé par le Département, « Numérique Ensemble », les trois territoires faisant parti de l'expérimentation ont été désigné pour bénéficier du lancement du Pass Numérique.

Ce dispositif à destination des usagers permet à ces derniers de bénéficier d'un chéquier de 100€, dit chèque APTIC, afin de suivre un ou des modules de formations autour du numérique. Sur notre territoire l'Espace Public Numérique sera un des lieux de médiation qui pourra dispenser ces formations. A ce titre, la grille tarifaire de ces deux entités doit être modifiée afin d'y faire apparaître les chèques APTIC comme moyen de paiement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/24 du 8 novembre 2021 à 20h30



Suivant l'avis favorable de la Commission Enfance, éducation, jeunesse, enseignement supérieur, culture du 14 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- de valider cette modification dans la grille tarifaire de l'Info Jeunes et de l'Espace Public Numérique qui apparaîtra comme suit.

Info Jeunes/ Espace Public Numérique		
Cours d'Informatique	TARIFS 2017	TARIFS 2021
Séance unique à thème d'1h30 usagers Vire Normandie	5,00€	5,00€
Séance unique à thème d'1h30 usagers Hors Vire Normandie	7,00€	7,00€
Séance dans le cadre d'une session « Pass Numérique »	X	Valeur unitaire du chèque en cours Sur 2021 : 10,00€
Copies et Impressions de documents	TARIFS 2017	TARIFS 2021
Impression Format A4 (noir et Blanc)	0.20€	Gratuit Limité à 10 /jour
Format A4 (couleur)	0.35€	Gratuit si Impression dans un champ de l'IJ Sinon 0.35€
Format A4 Scolaires et étudiants (noir et blanc)	GRATUIT si moins de 100 pages 0,10€ si Impression personnelle	GRATUIT si moins de 100 pages 0,10€ si Impression personnelle
Format A4 Scolaires et étudiants (couleur)	GRATUIT si moins de 100 pages 0,20€ si Impression personnelle	GRATUIT si moins de 100 pages 0,20€ si Impression personnelle
Format A4 (noir et blanc) par tranche de 100 copies (y compris scolaire et étudiants)	7,50€	7,50€
Format A4 (couleur) par tranche de 100 copies (y compris scolaires et étudiants)	17,50€	17,50€

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/24 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/24 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/24 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture

Thématique Jeunesse

**25. Convention Peer to peer**

Nadine LETELLIER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Dans le cadre de ses interventions l'Info Jeunes intervient auprès du collège du Val de Vire de façon hebdomadaire sur le temps du midi.

Il s'agit d'une intervention où les collégiens viennent de façon bénévole pour obtenir de l'information, mettre en place des projets individuels ou collectifs, découvrir de nouvelles technologies numériques.

Ce temps privilégie le passage d'informations mais également de formation de pair à pair dans un objectif qui est de rendre le jeune plus autonome.

Suivant l'avis favorable de la Commission Enfance, éducation, jeunesse, enseignement supérieur, culture du 14 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le maire à signer la future convention de cette intervention Peer to Peer au sein du Collège Val de Vire

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/25 du 8 novembre 2021 à 20h30



## REPUBLICQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/25 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/25 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Urbanisme, Patrimoine, Habitat et Commerce

Thématique Habitat

**26. OPAH Classique et OPAH RU 2020-2025 - subventions aux particuliers**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

La Commune de Vire Normandie a signé deux Conventions avec l'ANAH, Action Logement et la Caisse des dépôts le 22 juillet 2020 permettant la mise en place du suivi-animation d'une OPAH de droit commun dite « classique » et d'une OPAH Renouvellement Urbain qui se dérouleront sur la période 2020-2025

Le dispositif prévoit une subvention complémentaire de la commune de Vire Normandie au profit des propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et syndicats de copropriétaires (OPAH RU uniquement) selon le barème et les objectifs indiqués ci-dessous :

OPAH de droit commun dite « Classique » :

**POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS :**

	Vire Normandie		
	Aide (montant moyen)	Objectifs OPAH "classique"	
		Nb	Enveloppe VN
✓ Habitat Indigne / très dégradé	5% 1 750 €	10	17 500 €
✓ Travaux de sécurité / salubrité	5% 500 €	4	2 000 €
✓ Autonomie	10% 1 100 €	60	66 000 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-26-DE

Délibération n°2021/11/08/26 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021  
Affichage : 15/11/2021



✓ Précarité énergétique	Forfait 1 000 €	150	150 000 €
✓ Transformation d'usage	5% 1 500 €	5	7 500 €
✓ Acquisition dans l'ancien	4000 à 5000 €	20	95 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>249</b>	<b>338 000 €</b>

### POUR LES PROPRIETAIRES BAILLEURS :

	Vire Normandie				Vire Normandie	
	Aide (montant moyen)	Objectifs OPAH "classique" Périmètre centre-bourg		Objectifs OPAH Périmètre zone rurale		
		Nb	Enveloppe VN	Nb	Enveloppe VN	
✓ Habitat Indigne / Sécurité, salubrité, RSD, décence	5% 1 250 €	2	2 500 €	2	2 500 €	
✓ Dégradé	5% 1 500 €	5	7 500 €	2	3 000 €	
✓ Très dégradé	5% 2 250 €	5	11 250 €	2	4 500 €	
✓ Autonomie	5% 1 000 €	2	2 000 €	2	2 000 €	
✓ Précarité énergétique (dossier HM seul)	5% 1 000 €	5	5 000 €	2	2 000 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>28 250 €</b>	<b>10</b>	<b>14 000 €</b>	

✓ Prime sortie de vacance* (+1 an)	1000 €	5	5 000 €
✓ Prime sortie de vacance* (+2 ans)	2000 €	5	10 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>15 000 €</b>

\*Pour bénéficier de cette prime, le logement doit faire l'objet de travaux d'amélioration. La vacance sera justifiée à partir du fichier transmis par l'Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur - la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP).

014-200060176-20211115-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021  
Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/26 du 8 novembre 2021 à 20h30

OPAH Renouvellement Urbain

**POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS :**

	Vire Normandie		
	Aide (montant moyen)	Objectifs OPAH RU	
		Nb	Enveloppe VN
✓ Habitat Indigne / très dégradé	Logement vacant 5% 1 750 €	2	3 500 €
	Logement occupé 15% 5 250 €	2	10 500 €
✓ Travaux de sécurité / salubrité	5% 500 €	2	1 000 €
✓ Autonomie	10% 1 200 €	15	18 000 €
✓ Précarité énergétique	Forfait 1 000 €	25	25 000 €
✓ Transformation d'usage	5% 1 500 €	5	7 500 €
✓ Acquisition dans l'ancien	4000 à 5000 €	20	95 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>160 500 €</b>

**POUR LES PROPRIETAIRES BAILLEURS :**

	Vire Normandie		
	Aide (montant moyen)	Objectifs OPAH RU	
		Nb	Enveloppe VN
✓ Habitat Indigne / Sécurité, salubrité, RSD, décence	20 % 5 000 €	4	20 000 €
✓ Dégradé	5% 1 500 €	10	15 000 €
✓ Très dégradé	10 % 4 000 €	35	140 000 €
✓ Autonomie	5% 1 000 €	2	2 000 €
✓ Prime énergie pour tout dossier si prime Anah HM	1 000 €	85	85 000 €
✓ Prime sortie de vacance* (+1 an)	1500 €	15	22 500 €
✓ Prime sortie de vacance* (+2 ans)	3000 €	15	45 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>166</b>	<b>329 500 €</b>

\* Pour bénéficier de cette prime, le logement doit faire l'objet de travaux d'amélioration. La vacance sera justifiée à partir du fichier transmis par la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP).

014-200060176-20211115-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021  
Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/26 du 8 novembre 2021 à 20h30

**POUR LES SYNDICATS DE COPROPRIETAIRES :**

	Vire Normandie		
	Aide (montant moyen)	Objectifs OPAH RU	
		Nb	Enveloppe VN
✓ Copropriétés Anah Habiter Mieux	Forfait	30 lots	15 000 €
	500 €		
✓ Copropriété Anah Autonomie	Dispositif expérimental		
	TOTAL		15 000 €

Dans ce cadre, les dossiers dont le numéro figure dans le tableau annexé au présent rapport ont réalisé des travaux conformes aux objectifs fixés dans les Conventions d’OPAH et peuvent prétendre à des subventions d’un montant global de 8 584 € pour un montant total de travaux de 58 077 € TTC, concernant 4 logements.

Vu la délibération du 16 décembre 2019 :

- approuvant la mise en place des deux dispositifs OPAH Classique et OPAH RU pour une durée de 5 ans
- approuvant les modalités d’intervention et les engagements financiers de la commune de Vire Normandie sur la durée de l’opération.
- autorisant le Maire à signer les Conventions de l’OPAH de droit commun et de l’OPAH RU ainsi que tous les actes s’y rapportant

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/26 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu les deux Conventions OPAH « Classique » et OPAH RU signées en date du 22 juillet 2020  
 Suivant l'avis favorable de la Commission « Urbanisme, Patrimoine, Habitat, Commerce » du 13 octobre 2021  
 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à  
 l'unanimité :

- D'autoriser le versement des primes visées en annexe, au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH.
- De dire que la dépense d'un montant total 8 584 € sera imputé au compte 2042 de Vire Normandie.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

N° de dossier	Nombre de logements concernés	Statut (*)	Type de travaux	Coût des travaux (TTC)	Subventions Vire Normandie	Date de demande de paiement
O17 OPC 2021	1	PO	Travaux d'autonomie de la personne	4 156 €	315 €	06/10/2021
O27 OPC 2021	1	PO	Travaux d'autonomie de la personne	6 704 €	595 €	27/07/2021
O15 OPR 2021	1	PB	Travaux de lutte contre la précarité énergétique, de réhabilitation d'un logement très dégradé et prime de sortie de vacance	42 061 €	7 205 €	26/07/2021
O40 OPR 2021	1	PO	Travaux d'autonomie de la personne	5 156 €	469 €	21/09/2021
	<b>4</b>			<b>58 077 €</b>	<b>8 584 €</b>	

Annexe – Travaux réalisés ouvrant droit à une subvention au titre de l'OPAH Classique / l'OPAH RU

(\*) PO : Propriétaire occupant /PB : Propriétaire bailleur

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/26 du 8 novembre 2021 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNELE Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en ligne de l'Internet

014-200060176-20211115-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021  
Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/26 du 8 novembre 2021 à 20h30

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/26 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Urbanisme, Patrimoine, Habitat et Commerce

Thématique Habitat

**27. OPAH/OPAH RU : Aide à l'accèsion à la propriété (dans l'ancien) et à la transformation d'usage - subventions aux particuliers**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Dans la poursuite de la dynamique engagée en matière d'habitat et dans le cadre du Programme « Action Cœur de ville » dont la commune de Vire Normandie est lauréate, deux dispositifs conjoints d'une durée de 5 ans ont été mis en place à compter du 22 juillet 2020 :

- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur un périmètre défini (centre-ville élargi),
- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat dite de « droit commun » sur le reste du territoire.

Ces deux nouvelles OPAH reprennent notamment après l'ajustement de certains critères le précédent dispositif d'aide à l'accèsion à la propriété pour l'achat et la réhabilitation d'un logement ancien (plus de 15 ans) ; une des actions de l'ancien Programme Local de L'habitat.

De même, ces deux OPAH permettent également la mise en place d'une nouvelle action : l'aide à la transformation d'usage. L'objectif est d'accompagner les propriétaires occupants désireux de créer leur résidence principale dans des immeubles/bâtis dont la vocation est actuellement autre.

Cette politique de l'habitat s'articule autour d'un objectif majeur : Favoriser le retour des habitants sur la commune de Vire Normandie. Pour chaque OPAH, un objectif quantitatif de 20 logements pour l'aide à l'accèsion d'un logement ancien et de 5 logements pour l'aide à la transformation d'usage a été fixé.

L'aide à l'accèsion pour l'achat et la réhabilitation d'un logement ancien s'élève ainsi à 4000 € pour les ménages sans enfant et à 5000 € pour les ménages avec enfant(s), sous conditions. Concernant l'aide à la transformation d'usage, celle-ci s'élève à 1500 €, sous conditions.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-27-DE

Délibération n°2021/11/08/27 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021



Dans ce cadre, le dossier dont le numéro figure ci-dessous respecte les critères d'éligibilité établis dans les Conventions d'OPAH Classique et d'OPAH RU en date du 22 juillet 2020, complétés par cette délibération à savoir :

- Localisation du bien en zone U ou Ah du PLU de Vire Normandie.
- Occupation du logement à titre de résidence principale ;
- Réglementation thermique pour les logements anciens : améliorer la performance énergétique d'au moins 25 % (bouquet de travaux)
- Critères de revenus respectant les plafonds de ressources du PTZ.
- Montant minimum de travaux établi à 15 000 € HT
- Les travaux devront être réalisés dans un délai de 3 ans à compter de la date d'accord de la subvention

Ces dossiers peuvent ainsi prétendre à une prime :

→ Madame B. (dossier n°A9 OPC 2021) :

- Acquisition d'un logement ancien de 55 m<sup>2</sup>
- Réception de l'attestation d'acquisition du bien
- Réalisation de travaux conformes à l'arrêté : isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, emplacement des fenêtres et des portes-fenêtres donnant sur l'extérieur, installation d'une VMC, d'un ballon d'eau chaude électrique et d'un poêle à pellets.
- Réception des factures et de la DAACT
- Prime de 5000 €

→ Madame et Monsieur B. (dossier n°A4 OPR 2020) :

- Acquisition d'un logement ancien de 125 m<sup>2</sup>
- Réception de l'attestation d'acquisition du bien
- Réalisation de travaux conformes à l'arrêté : isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur et remplacement des fenêtres et des portes-fenêtres donnant sur l'extérieur.
- Réception des factures et de la DAACT
- Prime de 5000 €

Vu la délibération n°11 du Conseil Municipal le 16 décembre 2019 approuvant la mise en place en 2020 de deux dispositifs : OPAH Classique et OPAH RU pour une durée de 5 ans

Vu la signature des dites Conventions d'OPAH Classique et d'OPAH RU le 22 juillet 2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/27 du 8 novembre 2021 à 20h30

Suivant l'avis favorable de la Commission « Urbanisme, Patrimoine, Habitat, Commerce » du 13 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser le versement de la prime pour ces dossiers ;
- De dire que la dépense d'un montant total de 10 000 € sera imputée au compte 2042 de Vire Normandie.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/27 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/27 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/27 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Urbanisme, Patrimoine, Habitat et Commerce

Thématique Commerce

**28. Ouverture des dimanches 2022 sur le territoire Virois des commerces de détails employant des salariés**

Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

**I. OUVERTURE DES COMMERCES DE DÉTAILS.**

La loi n°2015-990 du 6 août 2015, dite loi « MACRON », étend le nombre de dérogations à la règle du repos dominical autorisées par le Maire à 12 dimanches par an au lieu de 5.

Le Maire reste libre de fixer dans la limite de 12 dimanches par an, le nombre de dimanche autorisé pour chaque commerce de détails employant des salariés, et ce par branche d'activité.

En effet, la loi n'a pas modifié expressément la prise d'arrêté du Maire à portée collective, pour l'ensemble de la branche d'activité concernée suivant le dispositif actuel :

Lorsqu'un magasin A fait une demande de dérogation d'ouverture dominicale auprès du Maire, l'autorisation du Maire porte de facto sur le magasin B, C et D qui fabriquent les mêmes produits ou rendent les mêmes services car ils appartiennent à la même branche d'activité (CE 29.10.2008 n°289617 Sté France Printemps et autres).

Ces magasins n'ont pas l'obligation d'ouvrir le dimanche en question, mais le dimanche est décompté du quota des dimanches par an fixé par le Maire, ouvert pour toute la branche d'activité.

Une branche d'activité regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée (source INSEE)

La règle des 12 dimanches s'est appliquée pour la 1<sup>ère</sup> fois au titre de l'année 2016 suite à une délibération du conseil municipal de décembre 2015 où les dates avaient été travaillées en amont auprès de l'association des commerçants « Vire Avenir » qui avait consulté les branches d'activités de commerces de détails adhérents à leur association, présents sur le territoire Virois et également en prenant en compte les courriers de demandes spontanés reçus en Mairie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-28-DE

Délibération n°2021/11/08/28 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021



En effet, la version modifiée au 08 août 2015 de l'article L3132-26 du code du travail, prévoit que dorénavant le Maire doit préalablement à sa décision (arrêté du Maire) soumettre pour avis sa proposition au Conseil Municipal afin de fixer la liste des dimanches où l'ouverture de commerces de détails est autorisée sur sa commune. C'est donc, non seulement le nombre de dimanches ouvrés que le Maire doit fixer, mais également la liste précise en prenant notamment en considération, les périodes de soldes, les fêtes locales ou nationales.

Par conséquent, il a été décidé de proposer pour l'année 2021, les dates qui nous ont été transmises par les commerces de Vire Normandie, en tenant compte d'une harmonisation sur le territoire des fêtes locales et animations du centre-ville, proposé par Vire Avenir.

Lorsque le nombre de ces dimanches excède cinq, la décision du maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. A défaut de délibération dans un délai de deux mois suivant sa saisine, cet avis est réputé favorable.

Considérant, la création de Vire Normandie au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et la création de l'Intercom de la Vire au Noireau du 01/01/2017, la délibération passera au conseil communautaire du 23 septembre 2021, puis en conseil municipal du 8 novembre 2021-

Suivant la délibération du Conseil Municipal, le Maire doit également continuer de consulter les organisations d'employeurs et de salariés intéressés (art. R3132-21 du Code du travail) dans un délai raisonnable de 10 jours avant la prise définitive de son arrêté.

**Par conséquent :**

Suivant l'avis favorable de la Commission Urbanisme, Patrimoine, Habitat et Commerce du 13 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité :

- de donner son accord sur la liste des dimanches ci-après annexée, où l'ouverture des commerces de détails sera autorisée sur le territoire Virois pour l'année 2021 et ce pour chaque commerce de détails ayant la même branche d'activité.
- A défaut d'un recensement exhaustif préexistant de commerces de détails par branche d'activités, il est précisé que tout commerce de détails non visés expressément dans le tableau ci-dessous se verra appliquer le régime dérogatoire de la catégorie « autre ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/28 du 8 novembre 2021 à 20h30

Liste des dimanches où l'ouverture est autorisée pour les commerces de détail pour l'année 2021.

Commerces de détail	Code INSEE NAF	Nombre de dimanches autorisés	Liste des dimanches 2022
Bijouterie	4777Z Commerce De Détail D'Articles D'Horlogerie Et De Bijouterie En Magasin Spécialisé	12	16 janvier 2022 15 mai 2022 29 mai 2022 19 juin 2022 26 juin 2022 28 août 2022 4 septembre 2022 20 novembre 2022 27 novembre 2022 4 décembre 2022 11 décembre 2022 18 décembre 2022
Parfumerie	4775Z Commerce De Détail De Parfumerie Et De Produits De Beauté En Magasin Spécialisé	12	16 janvier 2022 15 mai 2022 29 mai 2022 19 juin 2022 26 juin 2022 28 août 2022 4 septembre 2022 20 novembre 2022 27 novembre 2022 4 décembre 2022 11 décembre 2022 18 décembre 2022
Vêtements et maroquinerie	4771Z Commerce De Détail D'Habillement En Magasin Spécialisé	12	16 janvier 2022 15 mai 2022 29 mai 2022 19 juin 2022 26 juin 2022 28 août 2022 4 septembre 2022 20 novembre 2022 27 novembre 2022 4 décembre 2022 11 décembre 2022 18 décembre 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/28 du 8 novembre 2021 à 20h30

	<b>4772B</b> Commerce De Détail De Maroquinerie Et D'Articles De Voyage	12	16 janvier 2022 15 mai 2022 29 mai 2022 19 juin 2022 26 juin 2022 28 août 2022 4 septembre 2022 20 novembre 2022 27 novembre 2022 4 décembre 2022 11 décembre 2022 18 décembre 2022
	<b>4751Z</b> Commerce De Détail De Textiles En Magasin Spécialisé	12	16 janvier 2022 15 mai 2022 29 mai 2022 19 juin 2022 26 juin 2022 28 août 2022 4 septembre 2022 20 novembre 2022 27 novembre 2022 4 décembre 2022 11 décembre 2022 18 décembre 2022
Chaussures	<b>4772A</b> Commerce De Détail De La Chaussure	12	16 janvier 2022 15 mai 2022 29 mai 2022 19 juin 2022 26 juin 2022 28 août 2022 4 septembre 2022 20 novembre 2022 27 novembre 2022 4 décembre 2022 11 décembre 2022 18 décembre 2022
Garage/équipements automobiles	<b>4511Z</b> Commerce De Voitures Et De Véhicules Automobiles Légers	5	<b>16 janvier 2022</b> 13 mars 2022 12 juin 2022 <b>18 septembre 2022</b> 16 octobre 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/28 du 8 novembre 2021 à 20h30

	4519Z Commerce D'Autres Véhicules Automobiles	5	16 janvier 2022 13 mars 2022 12 juin 2022 18 septembre 2022 16 octobre 2022
	4532Z Commerce De Détail D'Équipements Automobiles	5	16 janvier 2022 13 mars 2022 12 juin 2022 18 septembre 2022 16 octobre 2022
	4540Z Commerce Et Réparation De Motocycles	5	16 janvier 2022 13 mars 2022 12 juin 2022 18 septembre 2022 16 octobre 2022
Solderie	4719B Autres Commerces De Détail En Magasin Non Spécialisé	12	16 janvier 2022 15 mai 2022 29 mai 2022 19 juin 2022 26 juin 2022 28 août 2022 4 septembre 2022 20 novembre 2022 27 novembre 2022 4 décembre 2022 11 décembre 2022 18 décembre 2022
Télécommunications	4741Z Commerce De Détail D'Ordinateurs, D'Unités Périphériques Et De Logiciels En Magasin Spécialisé	12	16 janvier 2022 15 mai 2022 29 mai 2022 19 juin 2022 26 juin 2022 28 août 2022 4 septembre 2022 20 novembre 2022 27 novembre 2022 4 décembre 2022 11 décembre 2022 18 décembre 2022
	4742Z Commerce De Détail De Matériels De Télécommunication En Magasin Spécialisé	12	16 janvier 2022 15 mai 2022 29 mai 2022 19 juin 2022 26 juin 2022 28 août 2022 4 septembre 2022 20 novembre 2022 27 novembre 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/28 du 8 novembre 2021 à 20h30

			4 décembre 2022 11 décembre 2022 18 décembre 2022
	4743Z Commerce De Détail De Matériels Audio Et Vidéo En Magasin Spécialisé	12	16 janvier 2022 15 mai 2022 29 mai 2022 21 juin 2022 26 juin 2022 28 août 2022 4 septembre 2022 20 novembre 2022 27 novembre 2022 4 décembre 2022 11 décembre 2022 18 décembre 2022
Electro Ménager	4754Z Commerce De Détail D'Appareils Électroménagers En Magasin Spécialisé	12	16 janvier 2022 15 mai 2022 29 mai 2022 19 juin 2022 26 juin 2022 28 août 2022 4 septembre 2022 20 novembre 2022 27 novembre 2022 4 décembre 2022 11 décembre 2022 18 décembre 2022
Vaisselle	4759B Commerce De Détail D'Autres Équipements Du Foyer	12	16 janvier 2022 15 mai 2022 29 mai 2022 19 juin 2022 26 juin 2022 28 août 2022 4 septembre 2022 20 novembre 2022 27 novembre 2022 4 décembre 2022 11 décembre 2022 18 décembre 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/28 du 8 novembre 2021 à 20h30

Supermarchés et autres commerces alimentaires	a) Commerce d'alimentation générale (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface inférieure à 120 m <sup>2</sup> ), code NAF 47.11B ;	<p>Les établissements dont l'activité exclusive ou principale est la vente au détail de denrées alimentaires sont autorisés de plein droit à employer des salariés le dimanche jusqu'à 13 heures (art. L.3132-13 et R.3132-8).</p> <p>L'activité principale s'apprécie au regard de différents critères (à titre principal par le chiffre d'affaires réalisé dans l'alimentaire et de manière complémentaire, par les surfaces occupées et les effectifs employés dans chacune des activités. Q° écrite 87283 réponse JOAN 22.02.2011 p.1869).</p> <p>Les hypermarchés (code NAF 47.11 F sont répertoriés comme exerçant un commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire).</p> <p>En cas d'ouverture totale en journée ou de magasin à non prédominance alimentaire, l'ouverture le dimanche par dérogation est possible à raison de 5 par an.</p> <p>4 décembre 2022 11 décembre 2022 18 décembre 2022</p> <p>Pour les commerces de détail alimentaires dont la surface excède 400 m<sup>2</sup>, si des jours fériés sont travaillés (sauf le 1er mai) ils sont déduits des 12 dimanches dans la limite de 3.</p>
	b) Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m <sup>2</sup> ), code NAF 47.11C ;	
	c) Supermarchés (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 400 et 2 500 m <sup>2</sup> ), code NAF 47.11D ;	
	d) Hypermarchés (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente supérieure à 2 500 m <sup>2</sup> ), code NAF 47.11F ;	
	e) Commerce de détail de boissons exercé par les seules entreprises à succursales multiples dont les magasins sont gérés par des gérants mandataires non-salariés, dont le statut est fixé aux articles L. 7322-1 et suivants du code du travail, code NAF 47.25Z partiel ;	
	4711A Commerce De Détail De Produits Surgelés	
	4719B Autres Commerces De Détail En Magasin Non Spécialisé	
	4721Z Commerce De Détail De Fruits Et Légumes En Magasin Spécialisé	
	4722Z Commerce De Détail De Viandes Et De Produits À Base De Viande En Magasin Spécialisé	
	4723Z Commerce De Détail De Poissons, Crustacés Et Mollusques En Magasin Spécialisé	
4724Z Commerce De Détail De Pain, Pâtisserie Et Confiserie En Magasin Spécialisé		
4725Z Commerce De Détail De Boissons En Magasin Spécialisé		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/28 du 8 novembre 2021 à 20h30

	4726Z Commerce De Détail De Produits À Base De Tabac En Magasin Spécialisé		
	4729Z Autres Commerces De Détail Alimentaires En Magasin Spécialisé		
Autres : jeux, multimédias, livres, quincaillerie, sports...	4761Z Commerce De Détail De Livres En Magasin Spécialisé	12	16 janvier 2022
	4762Z Commerce De Détail De Journaux Et Papeterie En Magasin Spécialisé		15 mai 2022
	4763Z Commerce De Détail D'Enregistrements Musicaux Et Vidéo En Magasin Spécialisé		29 mai 2022
	4764Z Commerce De Détail D'Articles De Sport En Magasin Spécialisé		19 juin 2022
	4765Z Commerce De Détail De Jeux Et Jouets En Magasin Spécialisé		26 juin 2022
	4752B Commerce De Détail De Quincaillerie, Peintures Et Verres En Grandes Surfaces (400 M2Et Plus)		28 août 2022
	4752A Commerce De Détail De Quincaillerie, Peintures Et Verres En Petites Surfaces (Moins De 400 M2)		4 septembre 2022
	4753Z Commerce De Détail De Tapis, Moquettes Et Revêtements De Murs Et De Sols En Magasin Spécialisé		20 novembre 2022
	4779Z Commerce De Détail De Biens D'Occasion En Magasin		27 novembre 2022
	4776Z Commerce De Détail De Fleurs, Plantes, Graines, Engrais, Animaux De Compagnie Et Aliments Pour Ces Animaux En Magasin Spécialisé		4 décembre 2022
<p>Ne sont pas concernés par la présente délibération, la liste des commerces de détails bénéficiant d'une dérogation permanente pour ouvrir le dimanche, disponible à l'article L3132-12 et R 3132-5 du Code du travail (ameublement, bricolage, débit de tabac...)</p>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/28 du 8 novembre 2021 à 20h30

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	42	5
Vote Contre	1	0
Abstention	1	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/28 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/28 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/28 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Urbanisme, Patrimoine, Habitat et Commerce

Thématique Commerce

**29. Fonds d'intervention pour l'Artisanat et les Commerces (FISAC)**

Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Le FISAC est un outil d'accompagnement mis en place par l'Etat, qui vise en priorité à préserver ou à développer un tissu d'entreprises de proximité, principalement de très petites entreprises, à les aider à s'adapter aux mutations de leur environnement, à améliorer l'image commerciale du territoire et à renforcer son attractivité.

En 2019, Vire Normandie a été lauréate de l'appel à projet FISAC et bénéficiaire de subventions attribuées à différents volets vecteur d'attractivité.

Pour la « *modernisation des entreprises* » la collectivité est bénéficiaire d'une subvention de 85 000 € à destination des petits commerçants et artisans.

Par délibération du 10 juillet 2020, la collectivité a décidé d'apporter son soutien aux commerçants et artisans à hauteur de 95 000€.

La subvention totale allouée à « la modernisation des entreprises » est donc de 180 000 € sur les 3 années de vie du programme.

**Synthèse du règlement**

Les subventions pour la *modernisation des entreprises* sont constituées à 20% des subventions allouées par le FISAC et à 30 % des subventions communales.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-29-DE

Délibération n°2021/11/08/29 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021



Certains critères d'éligibilité sont retenus afin de cibler le commerce de proximité et en cohérence avec les critères départementaux :

- Montant des travaux supérieurs à 1 000€ et plafonné à 10 000 € HT ;
- Situé dans le périmètre de Vire Normandie hors zones d'activités économiques et centres-commerciaux qui sont hors du champs de compétence communale ;
- Surface de vente inférieure à 400 m<sup>2</sup> ;
- Chiffre d'affaires inférieur à 1 M € HT ;
- Entreprise de moins de 10 salariés ;

Sont détaillés les catégories et les types de dépenses au sein des Items suivants :

- La rénovation de devantures, façades, enseignes et aménagements intérieurs ;
- La mise en accessibilité des activités commerciales, artisanales et de services ;
- Modernisation de l'équipement professionnel ;

Sont précisés les dépenses éligibles à une bonification des aides pour des travaux qui favorisent :

- La performance thermique (10%)
- La création d'emplois (10%)
- La conservation et la protection du patrimoine de la Reconstruction (20%)

Attribution de l'aide :

Quatre commerces ont déposé un dossier et réalisé leurs travaux conformément au règlement intérieur adopté par délibération le 10 juillet 2020 et le 8 février 2021 et aux règles d'urbanisme :

Dossier n°20-003				
Travaux	Montant HT (plafonné à 10 000€ HT)	FISAC – 20%	Collectivité 30%	TOTAL
Chauffage - Electricité – Plomberie -Aménagement - Enseigne	10 000.00	2 000.00	3 000.00 + 1 000.00 (Performance thermique)	6 000.00
Dossier n°21-005				
Réfection Devanture commerciale	1 493.76	298.75	448.13	746.88

VU le décret 2015-542 du 15 mai 2015 relatif au FISAC et du règlement de l'appel à projets FISAC 2018,

VU la délibération n°9 « Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce – appel à projet FISAC » prise par la commune de Vire Normandie le 4 février 2019,

VU la convention opération collective au titre du FISAC décision n° 19-256 et la décision d'attribution des subventions reçu le 13 décembre 2019,

VU les délibérations du 10 juillet 2020 et du 8 février 2021 portant sur le règlement intérieur du soutien financier de la collectivité pour la modernisation du commerce et de l'artisanat

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021  
Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/29 du 8 novembre 2021 à 20h30

Vu Les crédits inscrits au BP 2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE :**

Suivant l'avis favorable de la Commission Urbanisme, Patrimoine, Habitat et Commerce du 13 octobre 2021 et du Bureau Municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser le versement de la subvention pour chacun des dossiers ;

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/29 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/29 du 8 novembre 2021 à 20h30

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/29 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

**Personnels, gestion des emplois et des compétences, formation**

**30. Politique numérique – rectification pour erreur matérielle de la délibération du 27 septembre 2021 création d'un poste de conseiller numérique : intégration du cadre d'emploi d'adjoint d'animation avec le grade et le temps de travail.**

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Il est proposé d'abroger et de remplacer la délibération n°25 du 27 septembre 2021 par la délibération suivante suite à rectification pour erreur matérielle.

Depuis 2016, de multiples études, travaux de recherche et rapports remis au Gouvernement ont été publiés sur les conséquences sociales de la transformation numérique des services publics.

La crise sanitaire n'a fait qu'accélérer la transformation numérique. Notre dépendance est devenue plus grande mais la transformation est rapide et laisse un grand nombre de personnes démunies. En effet, 40 % des Français sont inquiets à l'idée de réaliser leurs démarches administratives en ligne et un tiers estime qu'un accompagnement dans un lieu dédié est le plus adapté pour maîtriser les usages numériques. Mais derrière ce constat se cache une très grande disparité de profils et de difficultés numériques.

A ce titre, les travaux engagés depuis plusieurs années par des organismes nationaux émanant du secteur associatif tels qu'Emmaüs connect et We Tech Care<sup>1</sup> permettent de distinguer trois profils types d'utilisateurs aux besoins d'accompagnement différents :

- Les « avancés » (environ 14 % de la population) qui possèdent un équipement et des compétences numériques de base, mais qui ne les mobilisent pas de manière optimale par peur de « mal faire » ou par préférence pour les interactions en face à face. Ils ont besoin de réassurance ;
- Les « débutants et intermédiaires » (environ 19 %), qui disposent de compétences numériques faibles et ne se connectent que rarement à internet. Un effort de formation aux outils numériques et une simplification accrue des démarches devraient améliorer sensiblement leur utilisation des services en ligne ;
- Les « exclus » (environ 7 %) qui n'ont aucune autonomie dans l'utilisation des outils numériques. Ils ne savent utiliser ni le clavier ni la souris et ne savent pas naviguer seuls sur internet. Ces personnes ont besoin que l'on réalise leurs démarches avec elles.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-30-DE

Délibération n°2021/11/08/30 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021



Dans une société et une économie de plus en plus numérisées, la non-maîtrise du numérique peut aggraver le risque d'exclusion d'une partie importante de la population dans ses activités sociales et professionnelles, mais également le non-recours aux droits.

- L'accès aux équipements et à la connexion ;
- Le manque de compétences numériques ;
- La peur et l'absence de motivation face aux nouvelles technologies.

Dans la mesure où l'accessibilité numérique est un sujet éminemment transversal qui concerne de multiples champs de l'action publique, le CCAS de Vire Normandie et la commune ont souhaité s'engager en 2019 dans le Réseau d'Inclusion Numérique initié par le Département du Calvados. C'est dans un contexte de dématérialisation des services publics que le Département a souhaité fédérer les territoires autour d'un projet qui permette d'offrir des solutions d'accompagnement de proximité.

Dans le cadre de cette action conjointe, les principaux objectifs retenus au regard de notre territoire étaient :

- Développer l'autonomie des habitants devant les médias numériques
- Faire reculer le non recours aux droits sur le territoire de Vire Normandie
- Pour certains publics, veiller à ce que la maîtrise technique du numérique ne soit pas un frein pour l'accès aux droits, la recherche d'emploi, les démarches administratives (notamment lorsque les compétences de base – lire, écrire, compter – ne sont pas acquises)
- Identifier les actions d'inclusion numérique de chaque structure et les cartographier (avec géographies des points d'accueil, horaires d'ouverture, missions clairement énoncées, le cas échéant en facile à lire et à comprendre)
- Mettre en lien les structures et développer l'interconnaissance mutuelle des structures et professionnels : faire réseau
- Orienter l'utilisateur pour qu'il obtienne une réponse à sa demande
- Développer la formation des accueillants et des usagers, innover dans les formations proposées aux publics

Convaincu que les technologies du numérique ne sont pas une fatalité pour les publics fragiles, la collectivité a réuni autour d'une table les acteurs concernés par la dématérialisation des démarches administratives ou au contact des publics les moins connectés.

La prise de conscience d'une responsabilité collective a permis à tous ces acteurs d'avancer vers des objectifs communs se traduisant pour la collectivité par la rédaction d'un rapport de politique publique du numérique (adopté par le Conseil municipal le 3 mai 2021 dans le cadre de la démarche « projet de mandat 2021-2026 ») visant une ambition collective en :

- Renforçant la proximité et l'accessibilité ;
- Imaginant un modèle d'organisation du territoire original, qui tienne compte de son caractère multipolaire, rural et urbain
- Renforçant la satisfaction des usagers par une amélioration continue de la conception et mise en œuvre du service au public
- Construisant une offre spécifique et adaptée pour la réussite éducative de tous les enfants

Le numérique est un facteur clé de développement économique et social pour notre collectivité. Il peut améliorer radicalement les services publics dans tous leurs domaines de compétence (administration, entraide sociale, environnement, transports, santé, éducation, aménagement, ...) mais également la qualité de vie des citoyens à l'aide de technologies qui s'appuient sur un écosystème d'usages et des services associés, sans oublier la participation indispensable des citoyens.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/30 du 8 novembre 2021 à 20h30



**DELIBERE :**

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 14 Septembre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord pour la création d'un emploi d'adjoint d'animation à temps complet.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/30 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/30 du 8 novembre 2021 à 20h30

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/30 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Commune déléguée de VIRE

Vie associative, Sport pour tous

31. Subventions aux associations

Marie-Noëlle BALLÉ donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Les associations diverses et variées existantes sur notre territoire contribuent à créer du lien social et permettent l'aboutissement d'actions indispensables culturels, éducatives, sportives, sociales, caritatives pour la commune déléguée de vire.

Il est demandé au conseil communal de se prononcer sur l'attribution des subventions suivantes :

**L'association Animation Emploi 14 (AE14)**, a pour objet le développement et l'accompagnement de la vie associative sur le département du calvados. Elle est centre de ressource et d'information pour les bénévoles (CRIB) labellisé par l'Etat. Elle vient aussi en soutien des politiques territoriales liées à la vie associative par des actions d'expertise, de diagnostic et d'accompagnement. A ce titre, elle est un partenaire de la collectivité dans les actions visant à soutenir et développer la vie associative, le renouvellement des bénévoles et les temps de formations ou d'informations des dirigeants.

AE14 va fêter ses « 30+1 » années d'existence (les 30 ans n'ont pu être fêtés en raison de la crise sanitaire) le 19 novembre prochain à Caen. Cette manifestation sera l'occasion également de célébrer les 120 ans de la loi 1901 qui régit la vie associative. Ainsi pour marquer ces 2 événements le conseil d'administration d'AE14 a décidé d'organiser une journée associant des temps d'échanges sur l'actualité associative, des temps d'animation portés par les adhérents, des espaces d'information dédiés aux bénévoles et un moment convivial pour renforcer les liens du réseau. Pour mener à bien ce projet ambitieux AE14 sollicite une aide financière de la collectivité de 1000€ pour un budget prévisionnel de 19400€.

**DECIDE :**

Le Conseil Communal du 18 Octobre 2021 a émis un avis favorable.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/31 du 8 novembre 2021 à 20h30



Suivant l'avis favorable de la commission sport pour tous vie associative du 30 septembre 2021 et du bureau municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, de donner son accord :

- Pour une subvention de 1000€ pour l'association AE14.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/31 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/31 du 8 novembre 2021 à 20h30

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/31 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Commune déléguée de VIRE

Vie associative, Sport pour tous

**32. Convention avec la région Normandie et les lycées de Vire Normandie**

Marie-Noëlle BALLÉ donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**Vu** l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

La Région Normandie a attribué une subvention à la commune pour la construction d'un terrain synthétique et de vestiaires au stade Pierre compte. La contrepartie est la mise à disposition gracieuse de ces installations au profit des lycées situés sur le territoire de Vire Normandie dans le cadre des séances d'EPS. Les conventions fixent les conditions de ces utilisations par les établissements scolaires Lycée Marie Curie, Lycée Mermoz et lycée Agricole.

**DECIDE :**

Le Conseil Communal du 18 Octobre 2021 a émis un avis favorable.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/31 du 8 novembre 2021 à 20h30



Suivant l'avis favorable de la commission sport pour tous vie associative du 30 septembre 2021 et du bureau municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité:

- D'autoriser M le Maire à signer ces conventions **(ci-jointes)** avec le Président de la Région Normandie et les chefs des établissements scolaires concernés.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/31 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/31 du 8 novembre 2021 à 20h30

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/31 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Commune déléguée de VIRE

Education -Formation

**33. Avenant n°2 de prolongation à la convention de partenariat entre l'APAEI du Bocage Virois et la mairie de Vire Normandie**

Cindy COIGNARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Par convention du 01/09/2019 la commune de VIRE NORMANDIE et l'APAEI DU BOCAGE VIROIS ont conclu une convention afin de permettre aux animateurs :

- D'identifier des troubles du comportement
- Rechercher des solutions pour répondre à ces troubles
- Élaborer les moyens pour mettre en place une spirale positive

En raison du contexte sanitaire dégradé résultant de l'épidémie de la COVID-19, la convention, initialement prévue jusqu'au 31/12/2020, a été prolongée par avenant jusqu'au 30/06/2021.

Le bilan de cette action ayant été positif, il est proposé de reconduire la guidance au bénéfice des agents d'une autre école.

Si cette demande recueille votre accord, je vous propose d'adopter la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL :

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention de moyen du 01/09/2019 portant « *partenariat entre l'APAEI du Bocage Virois et la mairie de Vire Normandie* » ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211116-33-DE

Délibération n°2021/11/08/33 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2021

Affichage : 16/11/2021



Considérant que les actions menées en 2019/2021 ont permis aux agents d'acquérir des outils pour la gestion des enfants présentant des troubles du comportement et qu'il convient de maintenir le partenariat avec l'APAEI pour l'organisation de cette guidance pour en faire bénéficier le plus grand nombre d'animateurs ;

Considérant qu'un avenant de prolongation est proposée jusqu'au 07/07/2022 ;

Le Conseil Communal du 18 Octobre 2021 a émis un avis favorable.

Suivant l'avis favorable de la commission Education, Formation du 29 septembre 2021 et du bureau municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer **l'avenant de prolongation n°2** à la convention de moyen du 01/09/2019 portant « *partenariat entre l'APAEI du Bocage Virois et la mairie de Vire Normandie* ».

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNELE Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en ligne de l'intéressé

014-200060176-20211116-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2021

Affichage : 16/11/2021

Délibération n°2021/11/08/33 du 8 novembre 2021 à 20h30

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211116-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2021

Affichage : 16/11/2021

Délibération n°2021/11/08/33 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Commune déléguée de VIRE

Commission « Promotion, communication, participation citoyenne et animation de la ville »

**34. Concours des maisons fleuries et jardins potagers pour l'année 2021**

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Suite aux opérations de classement des 13 candidats (dont 1 hors concours) effectuées par le jury du concours des jardins potagers, édition 2021, un avis est demandé au Conseil Communal pour attribuer 580 € TTC prévus au budget répartis de la manière suivante :

- 1) Une enveloppe de 165€00 à la 1<sup>ère</sup> catégorie du concours « jardin pour le besoin personnel et familial » à raison de 3 participants (+1 hors concours) en fonction du classement ci-après.

	1 <sup>ère</sup> CATEGORIE-JARDIN POUR LE BESOIN PERSONNEL ET FAMILIAL (4 participants dont 1 hors concours)	
1	HEUDE Hélène 17, rue Emile Berger	60,00 €
2	FOUCHER Henri La Martinière St Martin de Tallevende	55,00 €
3	TETART Alain 3, chemin St Nicolas	50,00€
4	LEBRETON Claude 2, rue des Géraniums HC	00,00 €

TOTAL 165,00 €

- 2) Une enveloppe de 415€00 à la 2<sup>nd</sup> catégorie « jardinier amateur cultivant lui-même son jardin potager dans un ensemble collectif pour le besoin personnel et familial » à raison de 9 participants en fonction du classement ci-après.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-34-DE

Délibération n°2021/11/08/34 du 8 novembre 2021 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021



Titre :	2ème CATEGORIE-JARDINIER AMATEUR CULTIVANT LUI-MEME UN JARDIN POTAGER DANS UN ENSEMBLE COLLECTIF POUR LE BESOIN PERSONNEL ET FAMILIAL (9 participants)	
1	ROUSSIN Catherine 9, impasse Marcel Foubert	60,00€
2exo	CAZANOS Michel 1, rue André Malraux	55,00€
2exo	LEGRAND Jean-Claude 4, résidence les Moulins de Neuville	55,00€
4	ROBLOT Yves 19, place du Champ de Foire	50,00€
5	LAGNEL Alain 8, rue de la Mazure	45,00€
6	LEMEE Lydie 4, résidence les Moulins de Neuville	45,00€
7	VITARD Gilles 15, square Georges Pompidou	40,00€
8	THOMAS Jacqueline 19, square Georges Pompidou	35,00€
9	LIEGARD André 15, avenue Georges Pompidou	30,00€
TOTAL		415,00€

Suite aux opérations de classement des 23 candidats (dont 2 hors concours) effectuées par le jury du concours des jardins potagers, édition 2021, un avis est demandé au Conseil Communal pour attribuer 1940 € TTC prévus au budget répartis de la manière suivante :

- 1) Une enveloppe de 1525€00 à la 1<sup>ère</sup> catégorie du concours « maison avec jardin » à raison de 15participants (+1 hors concours) en fonction du classement ci-après.

Titre :	1 <sup>ère</sup> CATEGORIE-MAISON AVEC JARDIN (16 participants dont 1 hors concours)	
1	HEUDE Hélène 17, rue Emile Berger	150,00€
2	TETART Colette 3, chemin St Nicolas	130,00€
3exo	PINEL Ginette 9, rue du Valhérel	120,00€
3exo	TOUILLON Thérèse 2, impasse Raymond Prével	120,00€
5exo	HALOUZE Daniel 25, rue du 11 Novembre	115,00€
5exo	FEUGERES Daniel 2, rue Louis Braille	115,00€
7	FOUCHER Henri La Martinière	110,00€
8	TOULLIER Françoise 40, rue Beau Regard	105,00€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/34 du 8 novembre 2021 à 20h30

9	VISSIERE Gérard La Florie n°324 ST Martin	100,00€
10	DESPOIS Maryse 25, rue de la Mercerie	90,00€
11	FAGNEN Isabelle 42, rue des Clairs Logis	80,00€
12	PALLIX Christiane 11, rue Charles Drouet	75,00€
13	GESLIN Régis 17, rue Marcel Foubert	75,00€
14	PACORY Alexandre 56, rue des Clairs Logis	70,00€
15	BERTON Daniel 22, avenue de Franceville	60,00€
TOTAL		1525€00

Titre :	2 <sup>ème</sup> CATEGORIE-FERME ET EXPLOITATION AGRICOLE (pas d'inscrit)
---------	--

- 2) Une enveloppe de 415€00 à la 3<sup>ème</sup> catégorie de concours « habitation sans jardin » (terrasses, balcons, fenêtres) à raison de 6 participants (+1 hors concours)

Titre :	3 <sup>ème</sup> CATEGORIE-HABITATION SANS JARDIN (Terrasses, balcons, fenêtres) (7 participants dont 1 hors concours )	
1exo	JONDOT Huguette La Besnardière place du 116 <sup>ème</sup> RI USA	80,00€
1exo	JOINDOT Véronique La Besardière 116 <sup>ème</sup> RI USA n°31	80,00€
3	BOUVET Marie-France 116 <sup>ème</sup> RI USA n°17	70,00€
4	GOMBAUT Jeanne 3, place Ste Anne	65,00€
5exo	RENARD Arlette 1 place Ste Anne	60,00€
5exo	DESCHAMPS Thérèse 3, place du 116 <sup>ème</sup> RI USA	60,00€
	LECANU Yves 16, avenue Georges Pompidou HC	00,00€
TOTAL		415,00€

Le Conseil Communal du 18 Octobre 2021 a émis un avis favorable.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/34 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Suivant l'avis favorable de la commission Promotion, communication, participation citoyenne et animation de la ville » du 20 octobre 2021 et du bureau municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- de donner son accord à ces récompenses.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/34 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/34 du 8 novembre 2021 à 20h30

CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/34 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

Commune déléguée de VIRE

Commission « Cadre de Vie, travaux, accessibilité, renouvellement urbain »

**35. Travaux – Signature des autorisations d’urbanisme**

Éric DUMONT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l’article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Différents travaux d’aménagement sont prévus sur la Commune déléguée de Vire, à savoir :

Remplacement d’une lisse béton Rue des Déportés :

Dans le cadre de la préservation de la sécurité et du cadre de vie des usagers, la Commune déléguée de Vire a acté dans son budget le remplacement de la lisse en béton très vétuste rue des Déportés.

En effet, les éléments en béton sont très détériorés et particulièrement corrodés et risquent de tomber.

Le modèle proposé, sera identique à la lisse installée avenue du G. De Gaulle/rue du Chanoine Trêche.

Le Conseil Communal du 18 Octobre 2021 a émis un avis favorable.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/35 du 8 novembre 2021 à 20h30



Suivant l'avis favorable de la commission Cadre de Vie, Travaux, Accessibilité, Renouvellement urbain du 20 septembre 2021 et du bureau municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser M. le Maire à signer la déclaration préalable correspondante.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/35 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNELE Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en ligne de l'intéressé

014-200060176-20211115-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/35 du 8 novembre 2021 à 20h30

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/35 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

**Commune déléguée de COULONCES**

**36. Lotissement communal « Résidence du Pont de la Londe » - Vente d'un lot à bâtir.**

Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Le prix de vente hors taxes des 13 parcelles du lotissement communal a été fixé par délibération du conseil municipal en date du 3 avril 2017 au prix de 20€ hors taxes le m<sup>2</sup>. A ce prix sera applicable la TVA sur marge. Le taux de TVA applicable depuis le 1er janvier 2014 est de 20%.

Actuellement, un lot à bâtir fait l'objet d'un compromis de vente par la commune à Monsieur et Madame Nicolas MOULIN domiciliés 11 Rue Octave Gréard, commune déléguée de VIRE NORMANDIE (Calvados).

Il convient de calculer le prix TTC et la TVA pour la parcelle faisant l'objet d'une réservation. Le prix de vente du lot et la TVA sur marge sont calculés comme suit :

Compte tenu du prix d'achat du terrain de 46 546.01€ ht pour une surface à bâtir de 13 820 m<sup>2</sup>, le prix du terrain s'élève à 3,368€ ht le m<sup>2</sup>.

Calcul de la TVA sur marge par m<sup>2</sup> vendu :

- Marge taxable (prix de vente - prix d'achat) :	16 632 €
- Soit une TVA sur marge par m <sup>2</sup> de :	3,326 €
- TTC :	19,958 €

Ainsi, le prix de vente de chaque lot du lotissement est fixé à : 23,33 € TTC/m<sup>2</sup>.



Le prix à payer par les acquéreurs, M et Mme MOULIN Nicolas, pour le lot n° 5 cadastré 187 ZC 87 d'une contenance de 1 000m<sup>2</sup>, sera de 23 326.00 € TTC marge comprise tel que précisé dans le tableau ci-après :

SURFACE	PRIX PAYE PAR L'ACQUEREUR	MARGE TOTALE TTC	MARGE HT	TVA SUR MARGE	RECETTE COLLECTIVITE
	23.33 € TTC/m <sup>2</sup>				
1000 m <sup>2</sup>	23 326.00 €	21 394.98 €	19 958.38 €	3 326.40 €	19 999.60 €

Le Conseil Consultatif du 02 Juillet 2021 a émis un avis favorable.

Suivant l'avis favorable du bureau municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- De valider le prix de vente du lot n° 6, parcelle 187 ZC 87, avec TVA sur marge suivant tableau ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Maire délégué à signer l'acte de vente de ce lot du lotissement communal en l'étude de Maître Aline LEMARECHAL, notaire associé, dont le siège est situé 43, rue de Caen à Vire 14500 VIRE NORMANDIE.

La présente délibération sera notifiée au comptable.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

## REPUBLICQUE FRANÇAISE

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNELE Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en ligne de l'Internet

014-200060176-20211115-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/36 du 8 novembre 2021 à 20h30

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/36 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

**Commune déléguée de ROULLOURS**

**37. Subvention exceptionnelle pour l'APE**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, l'Association des Parents d'Elèves du RPI Roullours Vaudry n'a pas pu organiser les manifestations habituelles qui permettaient de financer des projets pour l'école.

Le Conseil Communal du 31 Août 2021 a émis un avis favorable à leur demande de soutien exceptionnel.

Afin de soutenir l'association et lui permettre de mener à bien les projets en faveurs des élèves du RPI, suivant l'avis favorable du bureau municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 €.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNELE Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en ligne de l'Internet

014-200060176-20211115-37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/37 du 8 novembre 2021 à 20h30

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/37 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

**Commune déléguée de ROULLOURS**

**38. Tarifs de location de la vaisselle**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Il est proposé au conseil municipal de voter les tarifs de location de vaisselle de l'espace mutualisé d'animation locale comme suit :

- Forfait vaisselle : 1 € le couvert
- Location de couverts supplémentaires (coupes, couverts à poissons...) : 2 € la douzaine

Le Conseil Communal du 31 Août 2021 a émis un avis favorable.

Suivant l'avis favorable du bureau municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur ces tarifs.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNELE Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en ligne de l'Internet

014-200060176-20211115-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/38 du 8 novembre 2021 à 20h30

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/38 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

**Commune déléguée de MAISONCELLES LA JOURDAN**

**39. Valider la modification de l'option d'achat lot n°11 Lotissement « Village des Ajoncs »**

Guy VELANY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Le lot à bâtir n°11 dans le lotissement « Village des Ajoncs » a fait l'objet d'une option d'achat de la part de M. David LEBLANC et Mme Mélanie SOYER domiciliés 53 Rue Emile Chenel - Vire - 14500 Vire Normandie auprès de Maître Johann NOEL, notaire à Vire, 5 rue du Neufbourg 14500 Vire Normandie sous les références cadastrales suivantes :

- B 1095 pour une superficie totale de 649 m2 d'un montant total de 12 980 euros taxe à la valeur ajoutée sur marge incluse (douze mille neuf cent quatre-vingt euros)
- **Avec faculté de substitution au profit de la SCI des Iles Viroises, située au 65 rue des Isles – 50800 LA COLOMBE**

Un avis est demandé sur le projet de délibération portant sur la modification de l'option d'achat – lot n°11 Lotissement « Village des Ajoncs ».

**La Conseil Consultatif émet un avis favorable à l'unanimité du 18 octobre 2021.**

Suivant l'avis favorable du bureau municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de vendre la parcelle de terrain constructible B 1095 au prix de 12 980 euros à M. David LEBLANC et Mme Mélanie SOYER ou au profit de la SCI des Iles Viroises, située au 65 rue des Isles – 50800 LA COLOMBE.
- **ACCEPTE** que l'acte de vente soit signé chez Maître NOËL, notaire de Vire.



- **DONNE** tous pouvoirs à M. le maire délégué, ou son représentant pour entreprendre toutes les démarches nécessaires à cette vente.
- **AUTORISE** M. le maire délégué, ou son représentant à signer toutes les pièces se référant à cette affaire.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/39 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNELE Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en ligne de l'intéressé

014-200060176-20211110-39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/39 du 8 novembre 2021 à 20h30

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211110-39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/39 du 8 novembre 2021 à 20h30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2021 à 20h30

**Commune déléguée de SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE**

**40. Concours des maisons fleuries et jardins potagers pour l'année 2021**

Gérard MARY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Monsieur le Maire délégué fait part au Conseil Communal du résultat des Concours des Maisons Fleuries et des Potagers 2021.

Le Conseil Communal, après en avoir pris connaissance,

**DECIDE** d'accorder aux lauréats des bons d'achat de fleurs à prendre au CAT le Bellaie soit :

- 1<sup>ère</sup> Catégorie : Maisons ou pavillons en agglomération

1<sup>er</sup> prix : 35 € (LEVARDON Suzanne)

2<sup>ème</sup> prix : 30 € (MOULIN Suzanne)

- 2<sup>ème</sup> Catégorie : Maisons, pavillons ou corps de ferme hors agglomération

1<sup>er</sup> prix : 35 € (DANGUY Guy)

- Concours des potagers 2021

1<sup>er</sup> prix : 35 € (ROBERT Jacky)

2<sup>ème</sup> prix : 30 € (LEVARDON Suzanne)

Un bouquet d'environ 13 euros sera offert à chaque participant.

Un avis favorable a été émis lors du Conseil Communal du 29 octobre 2021.

Un avis est demandé sur ce projet de délibération portant sur l'attribution des prix aux lauréats des concours des maisons fleuries et des potagers.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/40 du 8 novembre 2021 à 20h30



Suivant l'avis favorable du bureau municipal du 26 octobre 2021, il est demandé au Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord à ces récompenses.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	5
Vote Pour	44	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/40 du 8 novembre 2021 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents: 03

Le 08 Novembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 02 Novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 02 Novembre 2021.

Nathalie LE DRÉAU a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gérard MARY
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNELE Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en ligne de l'Internet

014-200060176-20211115-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/40 du 8 novembre 2021 à 20h30

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20211115-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2021

Affichage : 15/11/2021

Délibération n°2021/11/08/40 du 8 novembre 2021 à 20h30